

**CONVENTION POUR LA SAUVEGARDE DU
PATRIMOINE CULTUREL IMMATÉRIEL**

**Réunion de réflexion sur
la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel dans l'éducation formelle et non formelle**

**2 et 3 juillet 2025
En ligne**

Rapport

Table des matières

I.	Contexte et justification.....	3
I.1	Processus de réflexion.....	3
I.2	Méthodologie et structure de la réunion.....	4
II.	Fondements conceptuels.....	5
II.1	Vers une pédagogie transformatrice : repenser l'éducation avec le patrimoine vivant.....	5
II.2	Le patrimoine vivant dans l'éducation dans le cadre de l'UNESCO	6
III.	Analyse des contributions et des discussions de la réunion.....	7
III.1	Rôles et défis des principaux acteurs impliqués dans le patrimoine vivant et l'éducation...	7
III.2	Principaux domaines d'action	12
III.3	Contributions transversales	19
III.4	Domaines d'action transversaux.....	21
III.5	Conclusion	26
IV.	Propositions d'actions futures	27
IV.1	Déployer à plus grande échelle les approches qui ont fait leurs preuves	27
IV.2	Améliorer les connaissances conceptuelles, les méthodologies et la recherche.....	28
IV.3	Faciliter l'intégration des politiques et l'engagement des parties prenantes	29
IV.4	Opérationnaliser le patrimoine vivant dans l'éducation non formelle et les institutions culturelles.....	29
IV.5	Intégrer le patrimoine vivant dans l'enseignement et la formation techniques et professionnels.....	29
IV.6	Renforcer la communication, le réseautage et la sensibilisation	29
V.	Annexes	31
Annexe 1	: Questions de l'enquête préalable à la réunion	31
Annexe 2	: Résumé des études de cas présentées lors de la réunion de réflexion	32

I. Contexte et justification

La Convention de 2003 pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel reconnaît la transmission du patrimoine culturel immatériel par l'éducation formelle et non formelle comme une mesure de sauvegarde (article 2.3) et invite les États parties à assurer sa reconnaissance, son respect et sa valorisation par le biais de programmes éducatifs (article 14 (a)). Lancé en 2017, le [programme sur l'intégration du patrimoine vivant dans l'éducation formelle et non formelle](#) (également appelé « programme sur le patrimoine vivant et l'éducation ») a été élaboré afin de soutenir à la fois les efforts de sauvegarde et une éducation de qualité, conformément à l'objectif de développement durable n° 4 et à sa cible 4.7.

Reconnaissant que le patrimoine culturel offre un contenu riche et significatif pour les apprenants, le programme est le fruit d'une collaboration intersectorielle entre les secteurs de la culture et de l'éducation de l'UNESCO. Il a d'abord été approuvé comme priorité de financement pour la période 2018-2021, puis renouvelé pour la période 2022-2025. Au cours de la phase I, la priorité a été donnée à l'appui technique et aux activités de sensibilisation dans plus de 80 pays, tandis que la phase II visait à intégrer ce travail dans les systèmes éducatifs. Des étapes et des instruments mondiaux récents, tels que la Déclaration MONDIACULT 2022 (2022), la Vision de Séoul pour l'avenir de la sauvegarde du patrimoine vivant pour le développement durable et la paix (2023), la Recommandation sur l'éducation pour la paix et les droits de l'homme, la compréhension internationale, la coopération, les libertés fondamentales, la citoyenneté mondiale et le développement durable (2023) et le Cadre pour l'éducation culturelle et artistique (2024) soulignent la relation mutuellement bénéfique entre le patrimoine culturel immatériel et l'éducation, créant un environnement propice à de futures initiatives fondées sur cette synergie.

Malgré des progrès substantiels, l'intégration du patrimoine vivant dans les systèmes éducatifs reste limitée et inégale. De nombreuses initiatives sont restées isolées, sans être étendues à l'échelle nationale pour éclairer les politiques éducatives ou les cadres institutionnels plus larges. Il est particulièrement nécessaire de mieux impliquer et soutenir l'éducation non formelle en tant que vecteur de transmission culturelle. La collaboration interministérielle entre les secteurs de la culture et de l'éducation reste incohérente, ce qui limite la durabilité à long terme des résultats du programme. En outre, des défis persistent dans des domaines tels que la formation des enseignants et l'élaboration d'outils d'évaluation des résultats d'apprentissage liés à l'enseignement et à l'apprentissage du patrimoine culturel immatériel, qui sont essentiels pour la reconnaissance et l'intégration de ces pratiques dans les programmes scolaires.

La réunion de réflexion sur la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel dans l'éducation formelle et non formelle s'inscrit dans un processus plus large marquant la fin de la période de la deuxième priorité de financement. Elle vise à faire le point sur les résultats obtenus, à évaluer les lacunes restantes et à affiner les approches stratégiques afin de mieux intégrer le patrimoine vivant dans l'éducation. En fin de compte, l'objectif est de positionner le patrimoine vivant comme un pilier central d'une éducation transformatrice, inclusive et ancrée dans la culture, qui favorise la créativité, le bien-être et l'appréciation de la diversité culturelle, tout en renforçant la transmission et la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel lui-même.

De plus amples détails sur la raison d'être de la réunion sont disponibles dans la [note de contexte](#) relative à la réunion de réflexion.

I.1 Processus de réflexion

Un questionnaire en ligne (enquête préalable à la réunion) a été distribué aux experts des secteurs de l'éducation et de la culture participant à la réunion de réflexion, ainsi qu'aux membres du personnel de l'UNESCO impliqués dans la mise en œuvre du programme sur le patrimoine vivant et l'éducation,

qui étaient également invités à la réunion. Vingt-quatre participants ont répondu au questionnaire, apportant des informations précieuses et posant des bases solides pour les prochaines étapes. Le questionnaire figure à l'annexe 1.

La réunion de réflexion sur la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel dans l'éducation formelle et non formelle s'est tenue en ligne les 2 et 3 juillet 2025, réunissant 25 experts de toutes les régions, ainsi que 9 membres du personnel de l'UNESCO issus des secteurs de la culture et de l'éducation et de 5 bureaux nationaux et régionaux. La réunion a servi de plateforme principale pour faire le point collectivement, partager des expériences et identifier les orientations stratégiques pour l'avenir.

En outre, le processus de réflexion a bénéficié des contributions de la [session sur le patrimoine vivant et l'éducation du programme de formation du réseau mondial de facilitateurs](#), qui s'est tenue en ligne le 10 juillet 2025. Si son objectif premier était de renforcer les capacités conceptuelles et pratiques des participants afin de faciliter l'intégration du patrimoine vivant dans l'éducation, son approche de co-création a stimulé de riches discussions. Ces échanges ont donné lieu à des réflexions précieuses, dont beaucoup ont été intégrées dans les résultats de ce processus.

I.2 Méthodologie et structure de la réunion

La réunion s'est articulée autour de deux sessions d'une demi-journée de trois heures chacune. La première journée a été consacrée à la réflexion sur les enseignements tirés des expériences passées, tandis que la deuxième journée a été axée sur l'exploration des orientations futures possibles pour faire progresser davantage le travail d'intégration du patrimoine vivant dans l'éducation. Une interprétation simultanée était disponible en anglais et en français.

Chaque session combinait des présentations visant à introduire les concepts clés et les informations contextuelles avec des exercices interactifs et des discussions de groupe afin d'encourager le dialogue et la réflexion entre pairs. Des outils interactifs tels que les tableaux Padlet et les sondages en direct Slido ont été utilisés pour permettre aux participants d'interagir. Tout au long du programme, les résultats pertinents de l'enquête préliminaire ont été présentés aux participants, leur permettant d'approfondir l'analyse et de s'appuyer sur les informations déjà recueillies.

Les discussions ont été animées par Vanessa Achilles, facilitatrice référente du réseau mondial de facilitateurs.

Jour 1 : Leçons tirées des expériences passées

Après l'ouverture officielle de la réunion et la présentation des objectifs de la réunion par le Secrétariat aux points 1 et 2, Heila Lotz-Sisitka, professeure émérite et titulaire de la chaire SARChI : Changement global et systèmes d'apprentissage social à l'université de Rhodes, en Afrique du Sud, a prononcé un discours liminaire sur le thème « Vers une pédagogie transformatrice : repenser l'éducation avec le patrimoine vivant ». Les principaux enseignements de cette conférence sont présentés dans la section II ci-dessous.

Au titre du point 3, les experts ont été encouragés à présenter les enseignements qu'ils ont tirés d'une décennie ou plus d'activités reliant le patrimoine vivant à divers domaines de l'éducation. Une activité interactive en ligne a permis de recueillir les premières réactions des experts sur les raisons pour lesquelles ils accordaient de l'importance au lien entre le patrimoine vivant et l'éducation.

Trois études de cas provenant d'Argentine, de Thaïlande et d'Égypte ont illustré comment le patrimoine vivant a été intégré avec succès dans l'éducation formelle, l'éducation non formelle et l'enseignement et la formation techniques et professionnels, en mettant en évidence les facteurs favorables et les défis. Un résumé des trois études de cas est disponible à l'annexe 2.

Au cours de la discussion, tant en séance plénière qu'en petits groupes, les experts ont partagé leurs principales conclusions, les conditions favorables et les défis rencontrés dans le cadre de leur soutien

à l'intégration du patrimoine vivant dans l'éducation. La dernière partie du point 3 était consacrée à l'analyse et à la discussion des défis auxquels sont confrontés les principaux acteurs impliqués dans la sauvegarde du patrimoine vivant dans l'éducation : les détenteurs communautaires, les écoles et les enseignants, ainsi que les institutions, notamment les musées, les ONG et les associations culturelles.

Une analyse des conclusions de ces discussions est présentée à la section III.

Jour 2 : Orientations futures

Au début de la session (point 4), l'experte participante, Dr Carrie Karsgaard, a présenté un aperçu des récents cadres mondiaux de l'UNESCO qui soutiennent l'intégration du patrimoine vivant dans les systèmes d'éducation formels et non formels. La présentation, résumée dans la section suivante, visait à éclairer la conception des initiatives futures en mettant en évidence la manière dont elles peuvent s'aligner sur les cadres politiques convenus au niveau international, renforçant ainsi leur pertinence, leur cohérence et leur potentiel d'adoption à plus grande échelle.

Le point 5 comprenait deux études de cas, l'une provenant de Grèce et l'autre concernant la Namibie et le Zimbabwe. Elles ont montré comment les initiatives peuvent être développées pour avoir un impact et une portée accrues. Elles ont souligné l'importance de la collaboration intersectorielle entre les autorités culturelles et éducatives et d'autres parties prenantes, ainsi que le rôle clé des décideurs dans le soutien, le financement et la mise en œuvre de ces initiatives. Un résumé des trois présentations est disponible à l'annexe 2.

Les deux dernières sessions au titre du point 5 ont été conçues comme des exercices interactifs de réflexion afin d'aider à définir les orientations stratégiques pour les travaux futurs sur le patrimoine vivant et l'éducation. Les discussions ont porté sur (i) l'identification des lacunes et des opportunités, en particulier en ce qui concerne les domaines prioritaires et les niveaux d'éducation, les besoins en matière de renforcement des capacités, la recherche, le développement des ressources et la valorisation du patrimoine vivant ; et (ii) l'exploration des moyens de renforcer les partenariats, le plaidoyer et le partage des connaissances.

Une analyse des discussions de la réunion mentionnées ci-dessus est présentée à la section III. Le programme détaillé de la réunion et la liste des participants sont disponibles sur le [site web dédié](#).

II. Fondements conceptuels

II.1 Vers une pédagogie transformatrice : repenser l'éducation avec le patrimoine vivant

Dans son discours d'ouverture, le Dr Heila Lotz-Sisitka a présenté quelques fondements conceptuels de l'intégration du patrimoine vivant dans l'éducation. Elle a invité les participants à réfléchir à la manière dont une pédagogie transformatrice peut remodeler l'éducation lorsqu'elle est repensée à travers le prisme du patrimoine vivant. Au cœur de son argumentation, elle a souligné que les systèmes éducatifs doivent subir une profonde transformation, non seulement pour améliorer les résultats d'apprentissage, mais aussi pour servir la société et répondre aux changements climatiques. Cette vision s'aligne sur le rapport de l'UNESCO intitulé « [Les futurs de l'éducation](#) », qui appelle à un nouveau contrat social pour l'éducation, afin qu'elle dépasse son rôle historique au service des systèmes industriels et économiques pour favoriser plutôt la paix, la durabilité, l'inclusion et la diversité culturelle. Le patrimoine vivant joue un rôle essentiel dans cette réorientation, en tant que source d'apprentissage significatif et contextuel, et en tire également profit grâce à un renforcement de sa sauvegarde et de sa transmission intergénérationnelle.

La conférence a exploré la manière dont la pédagogie contemporaine a été façonnée par trois métaphores clés : l'acquisition, la participation et la création de connaissances. Le modèle d'acquisition, fondé sur un transfert de connaissances à sens unique, a longtemps dominé l'éducation

formelle, tandis que le modèle de participation met l'accent sur l'inclusion et le dialogue. Plus récemment, le modèle de création de connaissances a fait son apparition, notamment à travers les sciences, la technologie, l'ingénierie et les mathématiques (STIM) et le développement collaboratif d'artefacts et de pratiques épistémiques avec les apprenants. Un apprentissage efficace et significatif nécessite que ces trois processus d'apprentissage fonctionnent ensemble. Il est intéressant de noter qu'ils sont déjà intégrés dans les pratiques du patrimoine vivant. Cependant, les systèmes éducatifs actuels sont encore déconnectés du « monde vivant » des apprenants. Cette déconnexion contribue à l'exclusion et à l'aliénation de nombreux élèves, en particulier ceux issus de communautés marginalisées dont les langues, les expériences et les connaissances culturelles sont souvent dévalorisées dans les systèmes éducatifs.

Pour mettre en place une éducation véritablement transformatrice, la conférence a plaidé en faveur d'un approfondissement. Cela signifie reconnaître comment le patrimoine vivant peut enrichir et élargir les fondements pédagogiques existants en permettant la justice épistémique, en favorisant la création de sens, en renforçant l'autonomie des apprenants et en développant la coexistence, l'interaction et l'interdépendance de multiples modes de connaissance. Les recherches en cours soutenues par l'UNESCO explorent comment l'éducation, lorsqu'elle est liée au patrimoine vivant, pourrait aider les apprenants à s'épanouir au sein et au-delà de leurs communautés, en les connectant au monde tout en les ancrant dans leurs réalités culturelles. La conférence s'est conclue en soulignant l'importance de présenter cet argument de manière plus claire et convaincante aux acteurs de l'éducation. Cela implique notamment de développer des outils d'évaluation, un langage pédagogique et des stratégies de sensibilisation qui démontrent comment le patrimoine vivant favorise la collaboration, la solidarité et la co-création de connaissances, améliorant ainsi la qualité et la pertinence de l'apprentissage pour tous.

II.2 Le patrimoine vivant dans l'éducation dans le cadre de l'UNESCO

Le lien positif entre l'éducation et la sauvegarde du patrimoine vivant est renforcé par un environnement politique international favorable, façonné par des étapes importantes récentes. Dans sa présentation, le Dr Carrie Karsgaard a présenté deux instruments internationaux qui offrent des orientations précieuses pour une mise en œuvre efficace et des stratégies de promotion à l'intersection de la culture et de l'éducation. L'alignement des initiatives en matière de patrimoine vivant et d'éducation sur les lignes directrices de mise en œuvre de ces instruments offre une base solide et une légitimité politique pour la collaboration intersectorielle.

L'un de ces développements clés est la [Recommandation sur l'éducation pour la paix et les droits de l'homme, la compréhension internationale, la coopération, la citoyenneté mondiale, les libertés fondamentales et le développement durable](#) (2023). Elle offre des orientations concrètes sur la manière dont l'éducation peut favoriser la paix et promouvoir une approche transformatrice, holistique et à l'échelle de la société en matière d'apprentissage. La Recommandation invite les États à sauvegarder le patrimoine vivant en valorisant la diversité des systèmes de connaissances, des expressions et des méthodes de transmission et en encourageant le dialogue interculturel et la diversité linguistique. Le patrimoine vivant constitue un point d'entrée précieux pour aborder les 13 domaines d'action techniques identifiés dans la Recommandation en vue de sa mise en œuvre.

En outre, le [Cadre pour l'éducation culturelle et artistique](#) (2024), qui met en évidence le rôle du patrimoine vivant dans la promotion de la compréhension mutuelle, de la solidarité et de la cohésion sociale, fournit des orientations sur l'intégration de la culture, y compris le patrimoine vivant, dans l'éducation.

Ces deux instruments témoignent d'une reconnaissance internationale croissante des liens profonds qui unissent la culture et l'éducation. Ils sont fondés sur les droits de l'homme et englobent toutes les formes, tous les niveaux et tous les types d'éducation – formelle, non formelle, informelle, tout au long

de la vie, dans tous les domaines, traditionnelle et autochtone. Ils mettent l'accent sur la participation d'un large éventail de parties prenantes, y compris les acteurs culturels, et encouragent des pratiques éducatives holistiques et transformatrices. Le Cadre 2024 encourage également la réflexion sur le rôle des technologies numériques et de l'intelligence artificielle dans l'éducation et la culture.

III. Analyse des contributions et des discussions de la réunion

Les informations fournies par les experts dans le cadre de l'enquête préalable à la réunion, ainsi que les contributions qu'ils ont apportées pendant la réunion, ont été analysées afin d'alimenter cette section. Afin d'illustrer les conclusions, les sous-sections suivantes comportent des « encadrés d'information » présentant des études de cas et des exemples de bonnes pratiques partagés par les participants.

III.1 Rôles et défis des principaux acteurs impliqués dans le patrimoine vivant et l'éducation

La sous-section suivante résume les conclusions des discussions tenues au titre du point 3.c. et présente des recommandations d'action.

Les détenteurs du patrimoine vivant

Les détenteurs du patrimoine – communautés, groupes et, dans certains cas, individus – sont au cœur des processus de sauvegarde. Lorsque les connaissances, les compétences et les pratiques communautaires sont intégrées de manière significative dans l'éducation formelle et non formelle, elles peuvent renforcer l'identité culturelle, l'appréciation de la diversité culturelle, favoriser l'apprentissage intergénérationnel et approfondir le lien des apprenants avec leur contexte et leur communauté. Cependant, une telle intégration soulève également des défis structurels, éthiques et pratiques qui doivent être abordés avec soin et collaboration. Trop souvent, la participation des détenteurs du patrimoine à l'éducation formelle et non formelle est considérée comme l'arrivée d'« étrangers ». En réalité, les écoles font partie des communautés, et les enseignants, le personnel scolaire, les élèves et leurs familles sont souvent eux-mêmes des détenteurs actifs du patrimoine vivant. Reconnaître et soutenir cette expertise intégrée au sein de la communauté scolaire est essentiel pour élaborer des approches éducatives inclusives et durables qui exploitent pleinement le potentiel du patrimoine vivant en tant que fondement, source et ressource pour l'apprentissage et le bien-être.

Selon les experts participants, le principal défi rencontré par les détenteurs est qu'ils **se sentent** souvent **sous-estimés dans les établissements d'enseignement formel**. Ils sont parfois traités comme des informateurs plutôt que comme des coéducateurs ou des partenaires respectés. Cela crée une frustration et peut décourager un engagement à long terme. Les écoles ont souvent du mal à créer un engagement envers le patrimoine vivant qui reflète véritablement la signification et les valeurs qu'il revêt dans le contexte communautaire. En raison de ressources limitées et d'horaires scolaires rigides, les détenteurs ne sont souvent invités qu'à de brèves visites ou représentations. Cette approche dépouille le patrimoine vivant de son contexte, le transformant en une activité statique ou symbolique, plutôt qu'en une expérience participative de la vie réelle. De plus, les détenteurs peuvent ne pas se sentir suffisamment équipés en compétences pédagogiques pour intervenir dans les salles de classe. En revanche, les initiatives couronnées de succès ont mis l'accent sur la co-création, les détenteurs participant activement à la planification et à la dispense des cours aux côtés des enseignants. Ces expériences montrent que le respect, le partage des responsabilités et la flexibilité sont essentiels à une collaboration fructueuse.

Une autre préoccupation profonde exprimée concerne **la justice culturelle et la représentation**. Dans de nombreux contextes, l'éducation formelle a historiquement fonctionné comme un espace où les systèmes de connaissances, les compétences et les pratiques traditionnels ont été dévalorisés, réduits au silence et, dans certains cas, même effacés. Cela a conduit certains détenteurs à se demander si les écoles peuvent ou doivent jouer un rôle dans la sauvegarde du patrimoine, en particulier dans les cas où les formes de transmission communautaires fonctionnent déjà efficacement, les écoles peuvent ne pas être considérées comme des alternatives efficaces. Dans certains cas, les communautés ont fourni des données et des connaissances à des projets, pour finalement constater que les résultats (archives, rapports, outils) restaient entre les mains des chercheurs ou des institutions. Ce décalage renforce les inégalités en matière de propriété des connaissances et pourrait creuser davantage le fossé entre les communautés et les écoles.

Le processus d'implication des détenteurs de savoirs dans les programmes éducatifs peut également refléter des rapports de force inégaux. Les relations personnelles entre le personnel scolaire ou les coordinateurs de projet et certains détenteurs de savoirs peuvent entraîner une représentation partielle, excluant les femmes, les groupes minoritaires et d'autres personnes, et ne reflétant pas toute la diversité d'une communauté. Dans les sociétés multiculturelles, cela soulève des questions urgentes : quel patrimoine est représenté, quelles voix sont entendues et comment les dynamiques de genre affectent-elles le patrimoine vivant et sa représentation, en particulier compte tenu de l'accès inégal des hommes et des femmes aux espaces éducatifs ?

Le patrimoine vivant est pratiqué de manière diverse et dynamique au sein des communautés et entre elles. Cette richesse peut poser des défis lorsque les pays cherchent à l'intégrer dans les systèmes éducatifs, qui reposent souvent sur des programmes et des méthodologies standardisés. Une tension fondamentale apparaît alors : comment honorer les pratiques et les identités spécifiques des individus et des communautés, tout en créant des approches cohérentes et adaptables à des contextes éducatifs plus larges ?

Au Liban, en 2019, un projet visait à introduire le patrimoine vivant dans les écoles, notamment la poésie Zajal. Cependant, les poètes étaient plus à l'aise pour enseigner à leur manière au sein de leurs communautés locales. Les tentatives visant à élaborer un programme spécifique se sont initialement heurtées à une certaine résistance, et le niveau d'engagement des détenteurs du patrimoine était variable. Si certains d'entre eux sont devenus des partenaires actifs dans la conception conjointe d'activités éducatives, d'autres ont eu du mal à s'adapter au contexte des structures d'enseignement formelles. Néanmoins, après avoir procédé à des ajustements importants afin de mieux s'aligner sur les contextes locaux et les besoins pédagogiques, le projet a suscité un vif intérêt et un enthousiasme certain tant chez les élèves que chez les enseignants.

La nécessité de trouver un terrain d'entente pour favoriser le **lien entre les détenteurs et les apprenants** a également été exprimée lors des discussions. Les détenteurs peuvent s'inquiéter de trouver des moyens d'intéresser les jeunes au patrimoine vivant d'une manière qui leur semble pertinente et valorisante. De nombreux élèves peuvent percevoir les pratiques patrimoniales comme démodées ou éloignées de leurs intérêts. Pourtant, lorsqu'ils disposent d'outils pour explorer, documenter et réinterpréter le patrimoine grâce aux technologies numériques (notamment par le biais d'entretiens, de podcasts ou de vidéos), ils développent souvent un fort sentiment d'engagement, d'attachement et de fierté.

Les considérations stratégiques clés pour une participation réussie des détenteurs du patrimoine vivant aux programmes d'éducation formelle et non formelle comprennent :

- Promouvoir des processus inclusifs et transparents lors de la mise en place de la collaboration avec les détenteurs, reflétant la diversité de la communauté ;

- Soutenir la co-conception et le co-enseignement entre les détenteurs et les éducateurs ;
- Respecter l'autonomie de la communauté en matière de patrimoine et laisser place à de multiples interprétations du patrimoine vivant (le patrimoine vivant est dynamique et ne peut être « standardisé ») ;
- Respecter l'autonomie et les systèmes de connaissances des détenteurs, en garantissant une utilisation éthique et la restitution des données générées par la communauté ;
- Suggérer aux praticiens des moyens de participer à des contextes d'apprentissage non formels et formels, en fonction de l'environnement qui soutient le mieux le patrimoine vivant auquel ils participent.

En conclusion, le patrimoine vivant dans l'éducation ne peut réussir sans un engagement significatif des détenteurs de connaissances. Cela signifie plus que simplement inviter les membres de la communauté dans les salles de classe ; cela nécessite de repenser les structures éducatives, d'aborder la question de la représentation et d'établir des relations respectueuses et co-créatives. Lorsqu'ils sont bien menés, ces partenariats ne se contentent pas de préserver le patrimoine, ils enrichissent l'éducation, favorisent l'inclusion et affirment les droits culturels.

Les éducateurs et les systèmes éducatifs

Dans toutes les régions, les initiatives visant à introduire le patrimoine vivant dans les écoles et les espaces d'éducation non formelle se heurtent à des obstacles communs, notamment en ce qui concerne la préparation des enseignants, la rigidité des programmes scolaires et la gouvernance.

Selon les discussions, l'un des défis les plus persistants est le manque de compréhension claire de la part des éducateurs de ce qu'implique le patrimoine vivant et **de la manière de l'intégrer de manière significative dans leurs classes**, en particulier lorsqu'il ne relève pas de leur domaine de formation ou d'expérience. En conséquence, même les enseignants motivés peuvent hésiter à s'engager dans le patrimoine vivant sans un soutien pédagogique solide. Pour remédier à cela, les programmes de formation des enseignants pourraient bénéficier de la contribution d'experts culturels ou d'anthropologues qui pourraient fournir un contexte, aider à clarifier les concepts et donner aux enseignants la confiance nécessaire pour aborder le patrimoine vivant avec respect et précision. Il s'agit là d'une étape fondamentale pour une intégration significative dans les programmes scolaires.

Au Belize, la réforme réussie des programmes scolaires a abouti à l'intégration du patrimoine culturel immatériel dans l'éducation formelle. Cet effort a nécessité le soutien de l'Institut national de la culture et de l'histoire du Belize afin de présenter une compréhension contextualisée du patrimoine culturel immatériel aux organismes chargés de la réforme des programmes scolaires, en lien avec le concept de diversité culturelle. Un soutien à la collaboration avec les éducateurs a également été fourni.

Dans les établissements où les enseignants travaillent à temps partiel et disposent de ressources insuffisantes, la nécessité d'un cadre structuré et d'attentes raisonnables est particulièrement urgente. Une approche prometteuse consiste à renforcer les équipes de direction et de gestion des écoles, afin que chacune puisse **adapter et contextualiser les stratégies relatives au patrimoine vivant** en fonction de ses ressources et des besoins des élèves. Les programmes scolaires nationaux fournissent des orientations essentielles aux éducateurs. Cependant, dans certains pays, leur rigidité peut constituer un obstacle pour les éducateurs intéressés par l'exploration de l'enseignement du patrimoine vivant. Dans de tels cas, les activités extrascolaires ou non formelles deviennent un point d'entrée alternatif. Cependant, s'attaquer à ces cas ne suffit pas pour susciter un changement systémique.

À la lumière des discussions, un autre défi important pour les acteurs de l'éducation est **l'instabilité politique** et le renouvellement fréquent des décideurs, qui peuvent nuire à la continuité des initiatives

à long terme. Dans certains contextes, la politisation des récits culturels entrave davantage l'élaboration des programmes scolaires, car les visions concurrentes de l'identité nationale influencent le patrimoine vivant qui est représenté. Ces dynamiques changeantes rendent encore plus difficile pour les éducateurs de naviguer dans les changements institutionnels et d'adapter leur enseignement en conséquence.

Afin d'encourager et de soutenir les acteurs de l'éducation dans l'intégration du patrimoine vivant dans les systèmes éducatifs, les mesures suivantes pourraient être prises :

- Former, soutenir et guider les éducateurs afin qu'ils comprennent les concepts liés au patrimoine vivant ;
- Veiller à ce que les responsables au niveau des écoles soient habilités à adapter les initiatives aux réalités locales ;
- Concevoir ou transformer les programmes scolaires afin de permettre aux éducateurs d'intégrer le patrimoine vivant ;
- Créer des modèles d'apprentissage flexibles qui combinent des approches formelles, non formelles et informelles de l'éducation ;
- Encourager et renforcer les partenariats entre les acteurs de la culture et de l'éducation afin que les éducateurs se sentent davantage soutenus.

Les éducateurs jouent un rôle essentiel dans l'intégration réussie du patrimoine vivant dans les systèmes éducatifs, mais ils ont besoin de directives plus claires, d'un soutien plus fort et d'une plus grande flexibilité pour contourner les contraintes institutionnelles et intégrer de manière significative le patrimoine vivant dans leur enseignement. Leur travail doit être soutenu par des experts culturels, ancré dans l'engagement communautaire et aligné sur les politiques afin de garantir un impact et une évolutivité à long terme.

Institutions culturelles et organisations non gouvernementales (ONG)

Les organisations non gouvernementales et les institutions culturelles telles que les musées, les fondations et les organisations communautaires jouent souvent un rôle d'innovateurs, de médiateurs et de facilitateurs en mettant en relation les communautés, les détenteurs du patrimoine, les éducateurs et les apprenants autour du thème du patrimoine vivant. Cependant, leurs contributions sont souvent limitées par des défis structurels, politiques et institutionnels. Une grande partie de leur travail se déroule dans des contextes d'éducation non formelle, les frontières entre l'éducation formelle, non formelle et informelle étant de plus en plus fluides et interconnectées. Les initiatives des ONG dépassent souvent les frontières des différents contextes éducatifs, collaborant avec les écoles sans faire partie du programme scolaire officiel ou soutenant la transmission communautaire qui complète l'apprentissage formel et informel. Cette fluidité représente à la fois une opportunité et un défi : si elle permet une certaine souplesse et innovation, elle pose également des problèmes en matière de reconnaissance et d'alignement des politiques.

Le rôle et la reconnaissance des ONG dans le domaine de l'éducation varient considérablement d'un pays à l'autre. Dans de nombreux contextes, les ONG sont considérées comme des partenaires essentiels, en particulier lorsqu'elles comblent les lacunes laissées par des systèmes publics en manque de ressources. Cependant, lorsque l'élaboration des programmes scolaires et la supervision de l'éducation sont très centralisées, les ONG peuvent rencontrer des difficultés pour être pleinement acceptées par les acteurs gouvernementaux. Dans certains cas, les restrictions imposées aux activités des ONG peuvent limiter leur capacité à collaborer pleinement avec les organisations gouvernementales et internationales, ce qui affecte leur participation aux initiatives éducatives.

Dans les pays où les changements de direction et des priorités politiques sont fréquents, les ONG peuvent apporter une stabilité et assurer la continuité des projets, notamment dans le domaine du patrimoine vivant et de l'éducation. Cependant, leurs activités – telles que la formation des enseignants, les ateliers ou les événements culturels – peuvent susciter des hésitations de la part des autorités éducatives. Cela est souvent dû à **l'absence de cadres politiques clairs pour la participation des ONG** à l'éducation, à la compréhension limitée des décideurs politiques quant à la valeur de leur travail et à la faible coordination entre les ministères, en particulier ceux de l'éducation et de la culture. En conséquence, les ONG sont souvent considérées comme des partenaires de mise en œuvre plutôt que comme des co-concepteurs des politiques et des pratiques éducatives. Les ONG peuvent se trouver dans une position difficile : bien que leur travail puisse s'aligner sur les objectifs de la politique culturelle, elles n'ont souvent pas l'accès ou le mandat nécessaires pour influencer directement les systèmes éducatifs.

En Ouganda, l'ONG Cross-Cultural Foundation of Uganda (CCFU) a collaboré avec le Centre national de développement des programmes scolaires afin d'intégrer le patrimoine culturel, y compris le patrimoine vivant, dans le programme actualisé d'études sociales de l'enseignement secondaire. Bien que le projet ait rencontré des difficultés en raison de la rigidité du programme scolaire et de la reconnaissance limitée, par certains décideurs politiques et éducateurs, de la pertinence de la culture pour le développement contemporain, la fourniture de contenu et la formation des enseignants par la CCFU ont permis sa mise en œuvre réussie.

Les musées et autres institutions culturelles peuvent jouer le rôle d'espaces neutres et de liaison pour rassembler les détenteurs du patrimoine et les écoles. Ils sont toutefois confrontés à un ensemble unique de défis lorsqu'ils s'engagent dans le domaine du patrimoine vivant et de l'éducation. De nombreux musées fonctionnent grâce à des expositions permanentes, qui ne sont pas facilement adaptables pour refléter la nature évolutive et dynamique du patrimoine vivant. Cela soulève une question cruciale : comment les musées peuvent-ils adopter des modèles plus participatifs et adaptatifs qui reflètent les pratiques et les connaissances des communautés ? Certaines institutions, telles que les musées gérés par des ONG, manquent de directives claires et de soutien institutionnel.

Afin de renforcer le rôle des ONG et des institutions culturelles dans le domaine du patrimoine vivant et de l'éducation, plusieurs mesures peuvent être prises :

- Encourager les musées et les institutions culturelles à adopter des modèles d'exposition participatifs et flexibles qui reflètent la nature évolutive du patrimoine vivant ;
- Reconnaître le rôle précieux et la contribution à long terme des ONG et des institutions culturelles en les incluant comme partenaires à part entière dans le co-développement et la mise en œuvre d'initiatives en matière de patrimoine vivant et d'éducation ;
- Élaborer des supports ou des lignes directrices pour les aider à sensibiliser les décideurs politiques à la valeur éducative du patrimoine vivant ;
- Élaborer des lignes directrices et des ressources claires pour soutenir la participation des ONG.

Les ONG et les institutions culturelles sont des partenaires précieux pour donner vie au patrimoine culturel immatériel dans les milieux éducatifs. Cependant, leur rôle doit être mieux reconnu, structuré et soutenu au sein des systèmes nationaux. Grâce à une harmonisation claire des politiques, à une coopération institutionnelle renforcée et à des ressources adéquates, ces acteurs peuvent jouer un rôle transformateur en reliant les communautés, les apprenants et le patrimoine dans les espaces d'éducation formelle et non formelle.

III.2 Principaux domaines d'action

Participation et engagement communautaires

Si l'apprentissage est souvent associé à l'enseignement scolaire formel, il s'étend bien au-delà des murs des salles de classe. Les communautés et leurs cultures jouent un rôle essentiel dans l'élaboration des processus éducatifs, reflétant une conception plus large de l'apprentissage comme une expérience holistique, permanente et ancrée dans la communauté. La transmission du patrimoine culturel immatériel au sein des communautés n'est pas seulement une forme d'éducation ; elle constitue également un moyen puissant de renforcer l'identité culturelle et la continuité. Cette transmission communautaire comble le fossé entre les générations et englobe la diversité des expériences culturelles et des visions du monde. Lorsque le patrimoine vivant est reconnu comme une voie d'apprentissage interdisciplinaire, la participation active des communautés contribue à garantir que les connaissances et les pratiques respectives sont transmises de manière respectueuse et significative dans leur contexte. Un tel engagement peut renforcer le pouvoir d'agir des populations vulnérables, contribuer à améliorer les moyens de subsistance grâce à des parcours professionnels et favoriser le respect mutuel dans les sociétés culturellement plurielles.

Cependant, un certain nombre d'obstacles structurels, sociaux et pédagogiques peuvent entraver cet engagement. Tout d'abord, les détenteurs de savoir peuvent avoir des difficultés à maintenir l'intérêt des jeunes, d'autant plus que les formes traditionnelles de transmission sont en concurrence avec les technologies numériques. Les praticiens peuvent se sentir mal préparés à communiquer leurs connaissances dans des formats ou des langues adaptés au contexte scolaire. De plus, la transmission du patrimoine vivant est souvent liée au contexte et peut perdre son sens lorsqu'elle est transposée dans des environnements scolaires formels sans adaptation appropriée. Dans de nombreux cas, les détenteurs de savoirs sont invités dans les salles de classe sans préparation ni dialogue adéquats, ce qui peut entraîner des malentendus ou un désengagement de la part des élèves.

La dispersion géographique des communautés, combinée à des niveaux d'alphabétisation variables, rend la logistique et la coordination des initiatives éducatives plus difficiles et souligne la nécessité de disposer de ressources d'apprentissage accessibles et multimédias. La question de la représentation se pose également : qui parle au nom de la communauté dans ces initiatives éducatives ? Compte tenu de la complexité et de la diversité des communautés, il peut être difficile de garantir une participation inclusive. De même, déterminer quels éléments du patrimoine d'une communauté inclure dans les programmes éducatifs – compte tenu de l'immensité et des degrés variables de sensibilité liés à certains éléments du patrimoine vivant – nécessite une négociation minutieuse et sensible à la culture. En outre, les obstacles logistiques, tels que les autorisations de voyage et la coordination entre les écoles et les espaces communautaires, s'ajoutent aux défis pratiques liés à la facilitation de l'apprentissage basé sur le terrain ou expérientiel ancré dans le patrimoine vivant.

Pour relever ces défis, plusieurs domaines d'action clés se dégagent.

- Il est avant tout nécessaire de **reconnaître** officiellement et de **valoriser** les détenteurs du patrimoine vivant, le cas échéant, non seulement en tant que transmetteurs de connaissances, mais aussi en tant qu'éducateurs à part entière. Cette reconnaissance peut prendre plusieurs formes : des initiatives de certification et de renforcement des capacités aux modes de célébration et de reconnaissance conçus par les communautés.
- **La co-création** est essentielle ; les initiatives éducatives doivent être élaborées en partenariat véritable avec les communautés, afin de leur permettre de mener l'identification des éléments

patrimoniaux pertinents et des modes de transmission qui reflètent le mieux leurs valeurs et leurs pédagogies.

- Les projets axés sur **la participation des jeunes**, tels que la narration numérique ou les ateliers intergénérationnels, peuvent redynamiser les processus de transmission, tout en favorisant le leadership et l'innovation chez les jeunes.
- Une attention particulière doit être accordée aux stratégies de communication ancrées dans la culture et adaptées aux préférences d'apprentissage des différents groupes d'âge, y compris dans les communautés autochtones et minoritaires où l'écoute, l'observation et le silence font partie intégrante de l'acquisition des connaissances.
- Les principes éthiques de sauvegarde du patrimoine vivant doivent sous-tendre tous les efforts, en garantissant le consentement de la communauté, la sensibilité culturelle et la reconnaissance de la nature dynamique et évolutive du patrimoine.

En fin de compte, l'intégration du patrimoine vivant dans l'éducation ne doit pas se limiter à l'ajout de contenu dans les programmes scolaires. Elle doit encourager un changement de paradigme éducatif, vers le pluralisme, le respect mutuel et la reconnaissance des systèmes de connaissances communautaires comme essentiels à une compréhension plus riche et plus inclusive de l'apprentissage et du développement humain.

Gouvernance, politiques et structure des systèmes éducatifs

La gouvernance, les politiques et les structures institutionnelles créent les conditions et l'environnement dans lesquels les systèmes éducatifs sont façonnés, réformés et maintenus. Elles influencent non seulement les priorités et l'allocation des ressources, mais aussi le niveau d'ouverture à de nouvelles idées et approches, telles que l'intégration du patrimoine culturel immatériel dans l'éducation. L'intégration du patrimoine vivant dans l'apprentissage formel et non formel dépend fortement de la sensibilisation, de l'intérêt et de la capacité des responsables politiques et des décideurs, ainsi que de la cohérence et de l'adaptabilité des cadres politiques existants, conditions qui peuvent être difficiles à gérer en cas d'engagement ou d'alignement insuffisants.

Un défi récurrent réside dans l'intérêt ou la compréhension des décideurs – qu'il s'agisse des responsables politiques et des concepteurs de programmes d'études au niveau national ou des chefs d'établissement au niveau local – concernant la valeur éducative du patrimoine culturel immatériel. Dans de nombreux cas, les ministères de l'éducation ne considèrent pas le patrimoine vivant comme une priorité stratégique et, par conséquent, ne conçoivent pas de cadres éducatifs qui lui donnent de la visibilité. Le potentiel du patrimoine vivant pour soutenir la créativité, la cohésion sociale ou la pensée critique est négligé, et le patrimoine vivant est souvent considéré comme symbolique, périphérique ou pertinent uniquement pour les minorités linguistiques ou les communautés rurales. Cela contribue à créer un décalage entre le contenu des programmes scolaires et les réalités culturelles vécues par les élèves et leurs communautés.

Cette situation est exacerbée par un taux de rotation élevé parmi le personnel ministériel et les fonctionnaires locaux, ce qui perturbe la continuité et entrave l'engagement à long terme. Dans certains contextes, la résistance politique complique encore davantage les efforts visant à promouvoir une éducation inclusive du patrimoine. Les changements dans les priorités politiques, dans le leadership ou dans les structures de gouvernance instables peuvent ralentir ou inverser les progrès, créant ainsi un décalage entre le discours national et la mise en œuvre locale.

Même lorsque des politiques favorables à la culture dans l'éducation existent, leur mise en œuvre est souvent à la traîne. Dans de nombreux cas, il existe un décalage entre les intentions législatives et la pratique pédagogique, les nouvelles politiques éducatives ne parvenant pas à déclencher les

changements systémiques nécessaires à l'intégration durable du patrimoine vivant. Les efforts visant à étendre les initiatives pilotes peuvent tomber dans une logique de reproduction plutôt que d'adaptation réfléchie, négligeant les différences contextuelles et les défis non résolus.

Un autre obstacle persistant est la fragmentation entre les institutions. Les ministères ou départements de l'éducation et de la culture fonctionnent souvent en silos, avec un minimum de communication ou de coordination. Cela conduit à un chevauchement des efforts et à des occasions manquées de synergie. Malgré les initiatives visant à combler ce fossé, l'absence de mécanismes structurés de collaboration intersectorielle reste un obstacle sérieux. En outre, les cadres politiques ne tiennent souvent pas compte du rôle des communautés et des détenteurs de savoirs dans l'éducation. La structure descendante de nombreux systèmes éducatifs limite la place accordée à la participation communautaire, aux modèles d'apprentissage informels ou aux approches pédagogiques ancrées dans l'expérience culturelle vécue.

Les mesures suivantes peuvent permettre de relever ces défis :

- **Sensibiliser les décideurs politiques** et les responsables de l'éducation à la valeur éducative du patrimoine vivant.
- Mettre en place des programmes de renforcement des capacités ciblés à l'intention des responsables des secteurs de l'éducation et de la culture afin de **susciter une volonté politique** et de faire évoluer les mentalités institutionnelles.
- **Mener des actions de plaidoyer stratégiques, en s'appuyant sur les cadres internationaux**, les exemples de réussite des pays et le soutien de l'UNESCO et d'autres organisations, afin d'influencer les programmes nationaux et de rallier le soutien des organes parlementaires, des ministères et des gouvernements locaux. Il est également essentiel d'impliquer les chefs d'établissement et les responsables locaux de l'éducation, car leur soutien détermine souvent si les initiatives en faveur du patrimoine vivant s'implantent dans les écoles.
- **Établir des cadres politiques** qui reconnaissent le patrimoine vivant comme une composante intégrante de l'éducation – tant dans les programmes scolaires que dans la pédagogie – et qui définissent les voies pour son inclusion dans les contextes formels, non formels et informels.
- **Assurer la coordination entre les ministères et les secteurs** avec le soutien de groupes de travail interministériels, de plans d'action communs et de canaux de communication formels.
- Nommer des points focaux dédiés à la culture et à l'éducation aux niveaux national et local afin de faciliter l'harmonisation, de soutenir le suivi de la mise en œuvre et de promouvoir le partage des connaissances. Ces points focaux, s'appuyant sur les contributions des universités, des communautés et des ONG, pourraient se réunir régulièrement pour élaborer des solutions de manière collaborative, suivre les progrès et promouvoir la mise à l'échelle des pratiques prometteuses.

Les résultats attendus des actions menées à ce niveau comprennent l'intégration formelle du patrimoine vivant – ou plus largement de l'éducation culturelle et artistique – dans les programmes scolaires et la formation des enseignants, la promotion de l'enseignement dans les langues locales et l'encouragement d'une pédagogie adaptée au contexte qui s'appuie sur le contenu et les méthodes des pratiques du patrimoine vivant.

Les politiques et les structures locales ont également un rôle essentiel à jouer. Les centres du patrimoine, les clubs culturels et les initiatives communautaires constituent des points d'entrée

pratiques où les élèves peuvent interagir avec le patrimoine vivant et ses détenteurs. Investir dans ces plateformes – non seulement par le biais de politiques, mais aussi par le financement, la labellisation et la reconnaissance officielle – peut contribuer à combler le fossé entre les écoles et les communautés, et servir de laboratoires pour l'innovation pédagogique.

Enfin, le contexte international offre un cadre favorable à la promotion d'initiatives qui font le lien entre le patrimoine vivant et l'éducation. Le rôle de soutien joué par des organisations internationales telles que l'UNESCO apporte une légitimité, des conseils techniques et une plateforme permettant de mobiliser l'expérience mondiale. Les pays peuvent tirer parti de cette dynamique en s'engageant à mener des réformes nationales dans le cadre de la mise en œuvre des cadres internationaux, ce qui leur permettra de s'engager dans un apprentissage entre pairs et d'avoir accès à une expertise partagée, à des ressources de renforcement des capacités et à une reconnaissance internationale.

Programmes, pédagogies et expériences d'apprentissage

Les programmes et les pédagogies sont les piliers centraux des systèmes d'éducation formels et non formels. Ils déterminent ce qui est enseigné, comment cela est enseigné et quelles valeurs et connaissances sont privilégiées. Alors que les programmes définissent les normes éducatives et les résultats souhaités, les pédagogies déterminent les modes d'enseignement et d'apprentissage qui permettent de concrétiser ces objectifs. Ensemble, ils peuvent renforcer les modèles standardisés ou soutenir une éducation plus inclusive, contextuelle et ancrée dans la culture. Le patrimoine culturel immatériel a souvent trouvé un terrain fertile lorsqu'il est intégré dans des matières spécifiques – telles que la musique, la danse, les arts et l'artisanat – mais il reste largement marginal dans l'éducation formelle en général. Certains programmes d'enseignement et de formation techniques et professionnels (EFTP) ont établi un lien entre les connaissances et les compétences traditionnelles – telles que la construction navale ou les pratiques culinaires traditionnelles – et l'amélioration des moyens de subsistance, de l'employabilité et du développement durable. Dans l'enseignement supérieur, de nouveaux programmes d'études consacrés au patrimoine vivant ont été mis en place.

Des approches innovantes ont vu le jour qui vont au-delà de l'enseignement du patrimoine culturel immatériel, l'utilisant plutôt *comme un vecteur pédagogique* pour introduire dans les salles de classe un apprentissage concret et pertinent au niveau local. Certaines institutions ont expérimenté des environnements d'apprentissage alternatifs ancrés dans les systèmes de connaissances autochtones et communautaires, confirmant ainsi un potentiel plus large : le patrimoine culturel immatériel ne doit pas être considéré comme un simple contenu à ajouter aux cadres existants, il peut nous aider à **repenser et à transformer complètement les programmes et la pédagogie**.

Mais malgré des initiatives prometteuses, de nombreux défis continuent d'entraver l'intégration significative du patrimoine vivant dans les programmes scolaires et les pratiques pédagogiques. Au niveau institutionnel, les systèmes éducatifs sont souvent réfractaires au changement, façonnés par des structures établies et des priorités politiques qui peuvent mettre l'accent sur la normalisation sans tenir compte de la contribution des connaissances et des pratiques locales. Dans de nombreux systèmes éducatifs, le patrimoine vivant est encore associé uniquement à des questions telles que l'enseignement dans la langue maternelle ou relégué à des activités culturelles extrascolaires. Même lorsqu'il y a une certaine ouverture, l'espace dans les programmes scolaires est limité et la pression pour respecter les critères existants laisse peu de place à l'innovation. Ces contraintes structurelles sont aggravées par des inégalités épistémiques profondément enracinées.

Le temps et les ressources constituent des contraintes majeures, tant dans la conception des programmes scolaires que dans la mise en œuvre des initiatives. De nombreuses initiatives prometteuses reposent sur le bénévolat, des projets pilotes à court terme ou des activités extrascolaires. Si celles-ci témoignent d'un intérêt et d'une créativité locaux forts, elles manquent souvent de durabilité et de soutien institutionnel. Le défi que représente la coordination entre les

écoles, les communautés et les autres institutions, chacune ayant son propre calendrier et ses propres priorités, rend également difficile la mise en place de partenariats durables. Dans ce contexte complexe, un changement systémique s'impose :

- plutôt que de simplement « ajouter » le patrimoine vivant aux structures existantes, une approche plus transformatrice est nécessaire, qui repense les programmes et la pédagogie sous l'angle de la pertinence culturelle, de l'apprentissage relationnel et de l'engagement communautaire.
- Outre les cadres politiques, pour garantir que le patrimoine culturel immatériel soit considéré comme un élément central de l'éducation, il faut **des directives pédagogiques et un plaidoyer soutenu**.
- Il convient d'explorer diverses options afin d'identifier l'approche la plus appropriée dans chaque contexte : le patrimoine culturel immatériel peut être enseigné comme une matière à part entière, intégré dans des disciplines existantes (par exemple, en reliant les connaissances traditionnelles à l'éducation au climat), ou abordé à travers une pédagogie centrée sur les expériences vécues par les élèves et les liens communautaires.
- Des opportunités peuvent se présenter lors des cycles de révision des programmes scolaires, lorsque de nouveaux contenus et de nouvelles approches peuvent être proposés.

En Colombie-Britannique, au Canada, certains programmes scolaires sont fondés sur les principes d'apprentissage des Premières Nations, qui représentent une tentative d'identifier les éléments communs aux diverses approches d'enseignement et d'apprentissage qui prévalent au sein des sociétés autochtones. Ils ont été élaborés par le Comité directeur de l'éducation des Premières Nations, une organisation de défense des politiques et des intérêts qui représente et travaille au nom des Premières Nations de la province. Il s'agit là d'un exemple éloquent de la manière dont les systèmes éducatifs peuvent être remodelés autour des visions du monde et des systèmes de connaissances autochtones.

Il est tout aussi important de renforcer l'intégration dans l'éducation non formelle.

- Les environnements d'apprentissage communautaires, tels que les centres d'apprentissage autochtones ou les initiatives locales en matière de patrimoine, peuvent offrir des modèles plus adaptables et inclusifs que les systèmes d'éducation formels.
- **Reconnaître et soutenir ces espaces et faciliter les liens** avec les écoles et les établissements d'enseignement supérieur peut contribuer à combler les lacunes existantes et à favoriser le respect mutuel entre les systèmes de connaissances.

Dans certains cas, il peut être plus efficace à court terme de travailler en dehors du système éducatif formel, par exemple dans le cadre de programmes communautaires. Ces approches peuvent offrir une plus grande flexibilité que les programmes scolaires formels et peuvent fournir un espace pour des perspectives pédagogiques diverses ancrées dans les systèmes de connaissances communautaires. Cependant, il est important de tenir compte de leur viabilité à long terme pour leur intégration dans des écosystèmes éducatifs plus larges.

Environnements d'apprentissage

Le concept d'environnements d'apprentissage est au cœur d'une éducation significative et inclusive, en particulier lorsqu'il s'agit du patrimoine vivant. Cependant, les systèmes éducatifs traditionnels continuent de privilégier les salles de classe formelles comme lieu principal d'apprentissage, négligeant souvent le rôle essentiel joué par les espaces d'éducation non formels et informels – tels que les sites rituels, les paysages culturels et naturels, les lieux de rassemblement communautaires, et même les musées et les centres culturels – dans la transmission du patrimoine culturel immatériel.

Étant donné que le patrimoine vivant est profondément ancré dans des contextes culturels, sociaux et géographiques spécifiques, les efforts visant à l'enseigner ou à l'apprendre en dehors de ces environnements risquent d'en réduire la pertinence et la signification. Pour favoriser un apprentissage efficace du patrimoine vivant, il est essentiel d'élargir notre compréhension des lieux et des modalités d'apprentissage, et d'investir dans des écosystèmes d'apprentissage plus souples, adaptés au contexte et ancrés dans la communauté. Plutôt que d'essayer d'intégrer le patrimoine vivant dans les cadres plus rigides de l'enseignement formel, les systèmes éducatifs auraient tout intérêt à **s'adapter à la nature dynamique, expérientielle et communautaire du patrimoine vivant**.

Les programmes scolaires formels peuvent négliger les activités culturelles, telles que la participation à une veillée de contes, à une cérémonie locale ou à la visite d'un atelier d'artisanat, en tant qu'expériences éducatives légitimes. Ces moments, qui offrent des opportunités de transmission des connaissances et d'échanges intergénérationnels, ne sont pas toujours reconnus comme faisant partie du temps d'enseignement formel. En conséquence, les connaissances locales risquent d'être encore plus dévalorisées et les possibilités d'apprentissage communautaire et spécifique à un lieu diminuées.

L'intégration du patrimoine vivant dans les environnements d'apprentissage formels pose également des défis pratiques et institutionnels. L'organisation d'activités ou l'invitation de détenteurs de savoirs dans les locaux scolaires nécessite une planification et des arrangements logistiques. En outre, les institutions fonctionnant dans le cadre gouvernemental peuvent être confrontées à des contraintes pour accueillir des programmes communautaires. En revanche, les organisations de la société civile et les institutions culturelles communautaires disposent souvent d'une plus grande autonomie et d'une plus grande flexibilité, ce qui leur permet de concevoir et de gérer conjointement avec les communautés concernées des expériences éducatives ancrées dans la culture. Pour exploiter les possibilités d'apprentissage offertes par le patrimoine vivant, il faut avoir une **conception large et inclusive des environnements d'apprentissage**.

Les musées, les centres culturels, les sites patrimoniaux et les espaces rituels jouent un rôle important en offrant des possibilités d'apprentissage avec le patrimoine vivant ; ils doivent être reconnus comme faisant partie intégrante du système plutôt que comme des éléments périphériques. L'apprentissage communautaire, expérientiel et intergénérationnel représente des formes d'éducation précieuses et complémentaires. Les environnements d'éducation non formelle jouent un rôle important pour atteindre des groupes diversifiés et souvent défavorisés, notamment les jeunes ruraux, les adultes et les populations marginalisées. Les efforts visant à soutenir ces environnements par des ressources institutionnelles et financières appropriées peuvent renforcer leurs objectifs éducatifs tout en contribuant à la sauvegarde et à la transmission du patrimoine vivant.

Développement des enseignants, des éducateurs et du personnel éducatif

Les enseignants et le personnel éducatif sont des acteurs clés dans l'intégration du patrimoine culturel immatériel dans l'éducation. Cependant, l'absence de formation initiale et continue sur ce sujet constitue un défi répandu et persistant. De nombreux éducateurs, en particulier ceux des zones rurales ou défavorisées, ont peu ou pas connaissance des initiatives qui intègrent le patrimoine vivant dans l'éducation ou démontrent leur pertinence. Les programmes de formation des enseignants n'incluent pas systématiquement des composantes traitant des systèmes de connaissances locaux, des pédagogies participatives ou des stratégies d'engagement communautaire, et intègrent encore moins fréquemment l'intégration du patrimoine vivant.

Les contraintes structurelles au sein des systèmes scolaires exacerbent ces lacunes. Les enseignants manquent souvent de temps, de soutien ou d'incitations pour innover ou collaborer à l'amélioration des méthodes pédagogiques. Même lorsqu'ils sont motivés, ils sont souvent limités par un accès restreint à des supports de formation de qualité, à des financements et à un soutien

institutionnel. En outre, les artistes, les praticiens culturels et les détenteurs de savoirs invités dans les écoles sont souvent mal préparés au milieu scolaire, ce qui peut conduire à des rencontres superficielles plutôt qu'à des échanges approfondis et pédagogiquement significatifs.

Le développement des capacités est également entravé par la nature à court terme du financement, les changements politiques et le manque de continuité dans les efforts de formation. Les formations existantes intégrant le patrimoine vivant sont fragmentées ou pilotes, avec des mécanismes limités pour étendre les modèles réussis ou les maintenir dans le temps.

Les mesures concernant le développement des enseignants, des éducateurs et du personnel éducatif comprennent :

- Donner la priorité à la formation des enseignants, notamment en proposant **des modules de formation pratiques et adaptés au contexte local**, conçus en collaboration avec les communautés et les praticiens du patrimoine vivant, qui favorisent des pédagogies adaptées à la culture et participatives. La formation doit non seulement améliorer les connaissances des enseignants, mais aussi développer leurs compétences en matière de collaboration, de réflexion et d'engagement éthique avec les détenteurs du patrimoine. **La formation continue des enseignants en exercice**, soutenue par des supports faciles à utiliser tels que des plans de cours, des ressources vidéo, des études de cas et des activités modèles, peut considérablement renforcer les capacités des enseignants à cet égard.
- Établir **des partenariats entre les éducateurs et les communautés**. Des initiatives de formation conjointes peuvent aider à préparer les enseignants et les praticiens culturels à travailler ensemble plus efficacement. Par exemple, au lieu de se contenter d'inviter un conteur à se produire, les élèves pourraient sélectionner ensemble des histoires issues du répertoire communautaire, puis participer à des discussions guidées en classe afin d'approfondir leur compréhension et leur réflexion.
- Aider les éducateurs à comprendre les liens entre le patrimoine culturel immatériel et l'éducation à la citoyenneté mondiale (GCED), l'éducation au développement durable (ESD) et l'apprentissage social et émotionnel (SEL). Ces cadres offrent des points d'entrée naturels pour l'éducation au patrimoine vivant, en particulier pour favoriser l'identité, l'empathie, la résilience et le dialogue interculturel.

Supports et ressources pédagogiques

On constate régulièrement un manque de supports et de ressources pédagogiques adéquats liés au patrimoine vivant dans les contextes éducatifs. En conséquence, les éducateurs se sentent souvent démunis, tant en termes de temps que d'outils, pour développer eux-mêmes des ressources adaptées au contexte.

Un autre problème récurrent dans le domaine de l'éducation est la prédominance de supports pédagogiques façonnés par des perspectives politiques, religieuses ou historiques dominantes, qui négligent la diversité. Ces supports peuvent, intentionnellement ou non, marginaliser ou déformer les réalités culturelles de certaines communautés. Cela peut entraîner un sentiment d'exclusion culturelle et de sous-représentation chez les apprenants et, dans certains cas, les dissuader de se connecter à leur propre héritage. Les pratiques qui découragent l'utilisation des langues locales ou « maternelles » par les apprenants, notamment les sanctions pour l'utilisation des langues autochtones, ont contribué à une déconnexion des cultures locales entre les générations. L'intégration du patrimoine vivant dans l'éducation apparaît comme une réponse à cette aliénation, mais cela s'avère difficile lorsque les supports pédagogiques eux-mêmes restent ancrés dans des épistémologies externes ou dépassées.

- Un **écosystème diversifié, flexible, adapté au contexte et collaboratif de ressources éducatives** est nécessaire pour répondre à des contextes et des besoins multiples. Il s'agit notamment de supports pédagogiques élaborés dans les langues locales, de contenus dans les manuels scolaires liés au patrimoine vivant, de supports didactiques audiovisuels, notamment des podcasts, des documentaires et des modules multimédias, ainsi que de récits numériques et de médias créatifs permettant de faire le lien entre les connaissances traditionnelles et les modes d'expression contemporains.
- La diffusion, la personnalisation ou le développement **d'outils ou de cadres s'appuyant sur les « enseignements tirés » des projets existants** peuvent contribuer à soutenir la mise en œuvre à différents niveaux, des organismes internationaux et nationaux aux écoles et aux espaces d'apprentissage communautaires.
- La méthodologie de **co-création**, qui implique les éducateurs, les détenteurs de connaissances communautaires et les jeunes, a été fortement privilégiée pour l'élaboration des supports. Cette approche participative redéfinit ce qui compte comme connaissance, qui la détient et comment elle est valorisée dans les systèmes éducatifs. Elle favorise une pédagogie centrée sur l'apprenant, reconnaissant les jeunes comme des détenteurs actifs de connaissances culturelles. Elle encourage également la création de communautés de pratique qui impliquent les éducateurs, les apprenants, les familles et les praticiens culturels en tant que parties prenantes à part entière.

III.3 Contributions transversales

Vous trouverez ci-dessous une sélection de domaines thématiques discutés qui sont pertinents pour le patrimoine vivant, pour lesquels l'intégration du patrimoine vivant et de l'éducation peut servir de catalyseur transversal.

Technologies numériques, intelligence artificielle, patrimoine vivant et éducation

Le développement rapide des technologies numériques et de l'intelligence artificielle (IA) est en train de remodeler le paysage de l'éducation et de la transmission culturelle, générant à la fois des opportunités importantes et des défis complexes. Dans le domaine du patrimoine culturel immatériel, l'IA offre des outils prometteurs pour documenter, sauvegarder et partager des pratiques vivantes dans divers contextes géographiques et culturels. Son potentiel à cet égard – notamment grâce à l'archivage numérique, à la promotion des langues locales et à l'expression créative – ne doit pas être sous-estimé. De plus, l'intégration du patrimoine vivant dans l'éducation pourrait aider à doter les apprenants de l'esprit critique et de la conscience éthique nécessaires pour naviguer dans un monde de plus en plus axé sur l'IA. Cela inclut la capacité de s'interroger sur qui crée, conserve et distribue le contenu culturel, et comment ce contenu est utilisé, interprété ou commercialisé.

Néanmoins, l'application de l'IA dans les contextes éducatifs et culturels doit être abordée avec prudence. Le patrimoine vivant est dynamique, relationnel et profondément ancré dans la vie communautaire. Il ne peut être réduit à des ensembles de données ou à des algorithmes sans risque de distorsion ou d'effacement. On s'inquiète de plus en plus du fait que les systèmes d'IA, qui s'appuient fortement sur les données en ligne, ont tendance à reproduire les préjugés et les lacunes existants, en particulier en ce qui concerne les cultures et les régions historiquement marginalisées où l'héritage colonial et d'autres structures de pouvoir ont longtemps sapé les systèmes de connaissances traditionnels. Sans garanties appropriées, l'IA pourrait déformer, s'approprier ou rendre invisibles des pratiques qui ne s'inscrivent pas dans les cadres culturels dominants.

Ces risques soulignent la nécessité urgente de donner la priorité à la protection des droits des communautés, de garantir le consentement éclairé des détenteurs de connaissances et d'éviter activement le renforcement des hiérarchies culturelles ou des stéréotypes. Toute utilisation de l'IA

dans l'éducation au patrimoine vivant doit être fondée sur une réflexion éthique, avec un engagement en faveur d'une représentation inclusive et d'un partage équitable des connaissances. Dans ce contexte, le patrimoine vivant et l'éducation ont un rôle essentiel à jouer :

- Intégrer **la culture éthique et la sensibilité culturelle** dans les programmes d'études liés à l'IA, non seulement pour enseigner aux élèves comment utiliser la technologie de manière responsable, mais aussi pour relier l'innovation technologique au « monde vivant » des communautés. La richesse de l'expérience culturelle quotidienne ne peut être saisie uniquement à l'aide d'outils technologiques ; elle doit également être vécue, partagée et comprise dans sa propre logique sociale et culturelle. Les systèmes éducatifs devraient donc proposer des alternatives significatives aux approches purement technologiques, en veillant à ce que l'innovation numérique améliore l'apprentissage communautaire plutôt que de le remplacer.
- Permettre aux communautés et aux détenteurs du patrimoine vivant de **s'engager plus activement dans les débats mondiaux sur l'IA**. À mesure que l'IA s'implante davantage dans les systèmes éducatifs, il est essentiel de veiller à ce que les récits culturels diversifiés et localisés soient non seulement préservés, mais aussi activement intégrés dans la conception et le déploiement des outils d'IA, afin que ces technologies reflètent les réalités des personnes qu'elles sont censées servir, plutôt que de les effacer.

Moyens de subsistance durables et enseignement et formation techniques et professionnels

L'enseignement et la formation techniques et professionnels (EFTP) offrent un point d'entrée naturel pour l'enseignement des compétences, des métiers et des systèmes de connaissances traditionnels qui font partie du patrimoine vivant d'une communauté. Cependant, ils sont souvent trop axés sur les résultats du marché du travail. Les enseignants et les chefs d'établissement sont soumis à la pression de dispenser une formation professionnelle immédiatement applicable et financièrement viable, ce qui laisse peu de place à la réflexion sur la valeur culturelle ou le contexte historique. Pourtant, la formation professionnelle peut être à la fois pertinente sur le plan économique et significative sur le plan culturel. Des exemples prometteurs ont montré que lorsque les apprenants comprennent l'importance culturelle de leur artisanat, ils acquièrent non seulement une expertise technique, mais aussi un sentiment plus profond d'identité et d'utilité.

L'un des principaux défis consiste à **trouver un équilibre significatif entre le développement des compétences pratiques et la création de valeur** :

- L'intégration dans les programmes de formation professionnelle, parallèlement à la formation pratique, de contenus culturels mettant l'accent sur la valeur du patrimoine pour favoriser la créativité, l'innovation et le renforcement des liens communautaires peut améliorer la compréhension qu'ont les élèves de leur métier et leur lien avec leur communauté. Une telle approche peut également attirer des jeunes qui, autrement, pourraient considérer les compétences traditionnelles comme dépassées ou inutiles, et raviver l'intérêt pour les métiers et les systèmes de connaissances qui risquent de disparaître. La narration d'histoires, l'engagement auprès des praticiens du patrimoine ou l'apprentissage sur site peuvent soutenir une telle approche.

À Catamarca, en Argentine, le tissage traditionnel à partir de fibres de vigogne est intégré dans les programmes d'enseignement et de formation techniques et professionnels. Plus de 400 artisans ont été formés entre 2024 et 2025, et plus de 140 ont obtenu un diplôme grâce à des partenariats avec l'université de Catamarca et des institutions locales. L'initiative comprend également le renforcement des capacités en matière de culture numérique, des incubateurs d'entrepreneuriat, des formations professionnelles et la

participation à des salons internationaux. Elle contribue aux moyens de subsistance des communautés de la province tout en garantissant la transmission à long terme et la continuité culturelle. Voir l'annexe 2.

- **La promotion de la reconnaissance officielle des compétences** et des connaissances **traditionnelles** dans les cadres nationaux de certification, y compris pour l'apprentissage et les systèmes d'éducation non formelle, peut aider à valider et à pérenniser ces pratiques.
- Il est également essentiel d'inciter les employeurs et les acteurs du secteur à reconnaître la valeur des compétences issues du patrimoine vivant afin de créer des opportunités d'emploi viables. Lorsque le patrimoine vivant est reconnu comme un moteur d'innovation et une source d'opportunités pour l'économie, la formation professionnelle peut devenir une voie attrayante pour assurer des moyens de subsistance et préserver le patrimoine vivant.

Patrimoine vivant et éducation dans les situations d'urgence

Dans les contextes marqués par les conflits, les déplacements ou les catastrophes climatiques, l'intégration du patrimoine vivant dans l'éducation revêt une dimension urgente. Alors que la plupart des discussions sur le patrimoine vivant et l'éducation supposent des systèmes relativement stables, d'innombrables enfants grandissent aujourd'hui dans des écoles détruites, des communautés fracturées et avec la perte de leurs détenteurs culturels. Dans de tels environnements, l'éducation formelle et non formelle peut devenir une bouée de sauvetage, non seulement pour l'apprentissage, mais aussi pour la guérison, la reconstruction de l'identité et la résilience. Le patrimoine culturel immatériel peut offrir **un soutien émotionnel et psychologique essentiel** aux populations traumatisées, en particulier aux jeunes. Il contribue à restaurer un sentiment de continuité, de dignité et d'appartenance.

Cependant, la complexité des acteurs et l'instabilité des situations d'urgence rendent difficile toute action systématique. Les efforts existants, tels que « Enseigner et apprendre avec le patrimoine vivant » en Ukraine, qui a sensibilisé les écoliers ukrainiens au patrimoine vivant, ou « Sauvegarder le patrimoine vivant soudanais » en Égypte, qui soutient les étudiants soudanais déplacés au Caire en fondant l'éducation sur des pratiques culturelles communes, démontrent le pouvoir du patrimoine culturel immatériel pour créer des espaces d'apprentissage sûrs et significatifs, même dans des conditions difficiles. Cependant, ce type d'initiatives reste rare, peu documenté et souvent de courte durée. Il est essentiel de renforcer la recherche, l'orientation et le soutien en faveur du patrimoine vivant et de l'éducation dans les situations d'urgence, afin de garantir que les communautés déplacées et traumatisées ne soient pas encore plus coupées de leurs racines culturelles.

III.4 Domaines d'action transversaux

Partenariats et coordination interinstitutionnelle

L'intégration du patrimoine vivant dans l'éducation exige de repenser les partenariats, en dépassant le modèle traditionnel dirigé par les gouvernements pour **englober un éventail intersectoriel plus large de parties prenantes** telles que les musées, les centres culturels, les ONG, les autorités locales et les organismes internationaux, ainsi que les groupes communautaires.

Un problème récurrent est que les ministères de l'éducation et de la culture fonctionnent souvent de manière isolée, avec peu de coordination intersectorielle. L'absence de collaboration structurée entre les ministères, et entre les ministères et les autres parties prenantes, nuit à une mise en œuvre holistique et durable. Les commissions nationales de l'UNESCO ont été identifiées comme des pôles stratégiques pour la coordination des partenariats. Leur neutralité, leur stabilité et leur pouvoir de mobilisation les mettent en bonne position pour mettre en relation les ministères, les ONG et les partenaires internationaux. Le renforcement de leur action et de leurs ressources pourrait améliorer leur capacité à jouer un rôle de facilitateurs à long terme pour le patrimoine vivant dans l'éducation.

Les structures d'éducation non formelle, telles que les musées communautaires, les clubs de jeunes et les centres culturels, offrent une plus grande flexibilité pour aborder le patrimoine vivant de manière participative et adaptée au contexte. Elles favorisent l'apprentissage par l'expérience et le dialogue intergénérationnel. Ces espaces sont également bien adaptés pour impliquer les groupes marginalisés, notamment les jeunes et les adultes des zones rurales exclus du système scolaire formel.

Dans les contextes où l'engagement des pouvoirs publics est faible ou irrégulier, les ONG jouent souvent un rôle de premier plan. Elles sont généralement plus agiles, mieux connectées aux communautés locales et expérimentées dans l'élaboration conjointe de programmes et de supports pédagogiques reflétant la diversité des perspectives culturelles. **Le renforcement du rôle des ONG** dans les stratégies nationales d'éducation – par le renforcement des capacités, le financement et des partenariats formels – pourrait considérablement élargir la portée et la profondeur des programmes d'éducation et du patrimoine vivant. Pourtant, de nombreuses ONG restent exclues des processus de mise en œuvre ou des initiatives liées à l'UNESCO. Les participants ont souligné la nécessité de respecter les ONG en tant que partenaires à part entière, et non pas seulement comme des exécutants, et de créer des mécanismes structurés pour leur engagement, notamment grâce à une meilleure coordination avec les bureaux de l'UNESCO et les commissions nationales.

Les musées et les institutions culturelles opèrent souvent à l'intersection entre le gouvernement et la communauté. Beaucoup bénéficient d'une certaine indépendance institutionnelle, de départements éducatifs bien établis et de la confiance du public, ce qui leur permet de faire le lien entre les différents secteurs. Leur capacité à s'engager dans des contextes éducatifs formels et non formels en fait des acteurs précieux pour relier les politiques, les pratiques et les connaissances communautaires. **Les institutions communautaires** offrent des modèles précieux qui peuvent éclairer et inspirer les initiatives d'autres parties prenantes. Par exemple, les systèmes éducatifs autochtones et basés sur la terre fournissent de riches enseignements pédagogiques ancrés dans la gestion de l'environnement, les traditions orales et la cohésion sociale, principes qui peuvent enrichir de manière significative les programmes éducatifs plus larges.

Cependant, la mise en place de partenariats efficaces n'est pas sans difficultés. Dans de nombreux pays, les déséquilibres de pouvoir, le manque de coordination et la faiblesse de la mémoire institutionnelle entravent les progrès. Sans stratégies communes, sans partage d'informations ni systèmes d'apprentissage entre pairs, les efforts restent fragmentés et difficiles à mettre en œuvre à grande échelle. **La cartographie des initiatives et des acteurs existants** est une première étape vers l'harmonisation des efforts et la garantie d'une visibilité mutuelle. .

Recherche, données et évaluation

Le rôle de la recherche dans la promotion de l'intégration du patrimoine vivant dans l'éducation est essentiel pour renforcer sa pertinence pédagogique, culturelle et sociale. Cependant, ce domaine reste sous-développé et fragmenté. Un écosystème de recherche plus solide et collaboratif, fondé sur des méthodes interdisciplinaires et des principes centrés sur la communauté, offre un immense potentiel pour approfondir la compréhension, améliorer les pratiques et garantir la durabilité à long terme du patrimoine vivant dans les contextes éducatifs.

La recherche sur le patrimoine vivant est une entreprise vaste et complexe en raison de la diversité de ses formes selon les contextes culturels et géographiques. Dans certaines régions, l'absence de collecte de données structurée et à grande échelle, en particulier de documentation multilingue, entrave la reconnaissance et la transmission de ces pratiques. Il est également clairement nécessaire d'approfondir les recherches sur les liens entre le patrimoine culturel immatériel et les défis mondiaux tels que le changement climatique, les conflits et la consolidation de la paix. L'identification des pratiques traditionnelles de gestion de l'environnement ou de résolution des conflits, par exemple,

pourrait renforcer à la fois la pertinence des programmes scolaires et la visibilité du patrimoine en tant que vecteur d'apprentissage. De plus en plus de voix s'élèvent pour demander que l'on examine les interactions entre le patrimoine vivant et d'autres systèmes de connaissances – en particulier la science occidentale – afin de parvenir à une approche pluraliste de l'apprentissage.

La cartographie et la synthèse des pratiques et des terminologies sont essentielles afin de constituer un corpus cohérent de connaissances sur ce sujet et d'inspirer des possibilités de reproduction, d'apprentissage entre pairs et d'alignement stratégique. Il existe une variation dans la terminologie liée aux initiatives reliant le patrimoine vivant et l'éducation entre les régions, par exemple « l'éducation interculturelle » en Amérique latine ou « les systèmes de connaissances autochtones » en Afrique, dont les objectifs peuvent s'aligner sur l'éducation liée au patrimoine vivant, ce qui empêche parfois leur identification en tant que telle. En outre, peu de ces expériences ont été systématiquement documentées, évaluées ou rendues visibles au-delà de leur contexte immédiat.

De plus, le décalage entre les cadres politiques et les pratiques sur le terrain est encore exacerbé par le manque d'outils d'évaluation permettant de mesurer l'impact éducatif, culturel ou social de ces initiatives. Cela soulève des questions plus larges quant à l'adéquation des mécanismes d'évaluation actuels et à la nécessité de disposer d'outils qui reflètent à la fois les perspectives des communautés et les objectifs éducatifs.

Une opportunité majeure réside dans **l'élargissement de la participation à la production de connaissances** dans le domaine du patrimoine culturel immatériel et de l'éducation. Trop souvent, la recherche est conçue et menée uniquement par des universitaires, avec une participation limitée des enseignants, des jeunes et des détenteurs du patrimoine. Pourtant, ces acteurs détiennent des connaissances empiriques essentielles qui pourraient renforcer la pertinence et l'impact des résultats de la recherche. Les enseignants, en particulier, sont bien placés pour documenter, réfléchir et systématiser leurs pratiques pédagogiques. Soutenir les études avancées et les possibilités de recherche-action pour les éducateurs leur permettrait d'agir en tant que chercheurs dans leurs propres classes, en fournissant des informations utiles pour la formation des enseignants et la conception des programmes scolaires. De même, la participation des jeunes à la recherche – en particulier par le biais de méthodologies numériques ou artistiques dirigées par les élèves – peut mettre en lumière la manière dont les apprenants vivent et donnent du sens au patrimoine vivant dans l'éducation. Les détenteurs du patrimoine communautaire, quant à eux, ne devraient pas seulement être des informateurs, mais aussi des co-chercheurs dans le cadre des efforts visant à documenter et à analyser les systèmes d'apprentissage traditionnels, en explorant à la fois leurs tensions avec l'éducation formelle et leurs contributions à celle-ci. Cela exige **une innovation méthodologique dans les approches de recherche** qui correspondent aux mécanismes d'apprentissage des communautés, ainsi qu'un **financement** à long terme **pour la recherche collaborative**.

Initiatives de financement

L'intégration durable du patrimoine vivant dans l'éducation se heurte à des défis financiers persistants et importants. Dans tous les contextes, l'un des problèmes les plus urgents est l'absence de sources de financement dédiées aux activités liées au patrimoine vivant dans le secteur de l'éducation. La plupart des budgets nationaux et institutionnels ne prévoient pas de dispositions financières spécifiques pour les types de programmes nécessaires pour impliquer de manière significative les élèves dans les systèmes de connaissances communautaires. En conséquence, les écoles et les éducateurs manquent souvent de ressources pour inviter des détenteurs de savoirs – tels que des artisans, des conteurs, des musiciens et des spécialistes des rituels – ou pour organiser des événements culturels, des visites de sites et des ateliers pratiques qui sont essentiels à la transmission du patrimoine culturel immatériel. Ce déficit financier sape la valeur éducative fondamentale du patrimoine vivant, en particulier l'accent mis sur l'apprentissage intergénérationnel,

la pratique expérientielle et la participation communautaire. De nombreuses initiatives prometteuses dépendent fortement de subventions à court terme, d'échanges en nature ou de contributions volontaires des communautés, qui peuvent ne pas être viables à long terme. Ces contraintes sont encore plus marquées dans les communautés autochtones, rurales ou marginalisées, où les traditions peuvent être fortes, mais où les systèmes d'éducation publique fonctionnent souvent selon des modèles de financement standardisés et industriels qui ne sont pas adaptés à un apprentissage culturellement adapté et ancré dans le contexte local.

Certaines solutions créatives ont été testées pour surmonter ces limites. **Des partenariats entre des institutions culturelles, des organisations non gouvernementales et des associations locales** ont apporté des solutions temporaires, permettant aux éducateurs et aux communautés de mettre en commun leurs ressources et leurs contributions en nature pour l'éducation au patrimoine vivant. Néanmoins, ces efforts ne peuvent se substituer à un changement systémique. Pour garantir que le patrimoine vivant occupe une place durable dans l'éducation formelle et non formelle, il est essentiel que les États et les institutions **mettent en place des mécanismes de financement stables et à long terme**. Cela implique notamment de créer des lignes budgétaires spécifiques pour le patrimoine vivant dans l'éducation au niveau national et d'allouer des ressources aux écoles pour qu'elles collaborent régulièrement avec les praticiens. Le soutien financier devrait également être étendu directement aux communautés afin qu'elles puissent développer et mener leurs propres initiatives éducatives liées à la sauvegarde. Parallèlement, les systèmes d'éducation publique doivent faire place à des approches plus souples qui tiennent compte des coûts liés à l'apprentissage en plein air, aux déplacements, aux supports culturels spécifiques et à la rémunération équitable des détenteurs de savoirs. En outre, un soutien accru aux médias, aux musées et aux centres de collection culturels peut renforcer la visibilité du patrimoine vivant au sein de la société dans son ensemble, en servant de lien essentiel entre l'éducation formelle et l'éducation communautaire. Le financement de bourses et de formations pour les enseignants et les médiateurs culturels est également essentiel pour développer les capacités humaines nécessaires à ce travail.

Partage des connaissances et mise en réseau

Il est de plus en plus reconnu qu'il est nécessaire d'aller au-delà des efforts isolés et de créer des espaces – tant numériques que physiques – où les pratiques, les ressources et les idées peuvent être échangées, contextualisées et développées conjointement afin de contribuer à façonner des systèmes éducatifs plus en phase avec les expériences vécues et les identités des apprenants et des communautés.

Le partage des connaissances dans le domaine du patrimoine vivant et de l'éducation sert plusieurs objectifs. Il permet aux praticiens, aux éducateurs et aux acteurs culturels de tirer parti de leurs expériences respectives, d'éviter les doubles emplois et de s'appuyer sur des méthodes éprouvées. L'échange de stratégies, de supports et de documentation sur les projets – au niveau international, national ou local – permet aux parties prenantes de découvrir de nouvelles façons d'adapter l'apprentissage fondé sur le patrimoine vivant à leurs propres réalités culturelles et institutionnelles. Le partage des connaissances met également en évidence la valeur du patrimoine vivant dans l'éducation en combinant des preuves et des expériences qui montrent son impact sur l'engagement des apprenants, l'identité et la cohésion communautaire. Ces échanges favorisent également la reconnaissance mutuelle des apprenants, des enseignants et des communautés en tant que détenteurs de connaissances.

Divers mécanismes sont actuellement utilisés pour partager les connaissances sur le patrimoine vivant et l'éducation : divers mécanismes de recherche d'informations, la participation à des événements tels que des conférences et des activités de renforcement des capacités, ainsi que la

mise en réseau formelle et informelle, par exemple entre enseignants, écoles, détenteurs de culture, ONG et chercheurs dans le cadre de projets, de recherches ou d'initiatives communautaires.

Des référentiels et des plateformes tels que le [Centre d'échange d'information de l'UNESCO sur le patrimoine vivant et l'éducation](#), ainsi que les [rapports périodiques sur la mise en œuvre de la Convention de 2003](#), donnent un aperçu de l'évolution des politiques et des résultats des projets.

Il est nécessaire de créer des outils et des plateformes numériques plus ouverts, plus accessibles et multilingues, où les communautés, les éducateurs, les étudiants, les décideurs politiques et les institutions peuvent documenter et partager leurs expériences en matière de patrimoine vivant. Il pourrait s'agir de référentiels interactifs de supports pédagogiques, de manuels, de ressources multimédias, d'études de cas ainsi que de documents politiques. Ces plateformes pourraient avoir une portée internationale, régionale ou nationale et doivent également tenir compte de la diversité linguistique et de la convivialité, en particulier pour les communautés rurales ou marginalisées. L'intégration d'outils d'IA, bien que prometteuse, n'aura de sens que si des contenus diversifiés sont d'abord collectés et disponibles en plusieurs langues. Des mises à jour régulières sur les nouveaux outils, les méthodologies ou les résultats de recherche permettraient de garantir que les acteurs restent informés et engagés.

Le réseautage offre une stratégie efficace pour intensifier le partage des connaissances et renforcer les capacités collectives. Les enseignants, les professionnels du patrimoine, les jeunes, les chercheurs, les ONG et les décideurs politiques apportent chacun des perspectives distinctes mais complémentaires. La création de réseaux de pairs et de communautés de pratique permet à ces acteurs de collaborer, d'échanger sur les défis et les solutions, et de co-crée des ressources et des stratégies. Les initiatives qui réunissent des éducateurs et des détenteurs de connaissances dans les mêmes cadres de formation ou de projet ont démontré les avantages de l'apprentissage mutuel et de la co-construction.

Les forums régionaux, les échanges bilatéraux et les webinaires peuvent constituer des mécanismes efficaces pour mettre en relation les acteurs au-delà des frontières tout en conservant un ancrage local fort. Au niveau local ou communautaire, même des outils simples, comme un groupe WhatsApp, ne doivent pas être négligés et peuvent servir de référentiels de pratiques, offrir une source d'inspiration et renforcer le sentiment d'appartenance à un objectif commun. **La participation des jeunes à ces réseaux** est particulièrement importante : leurs contributions – en tant qu'apprenants, communicateurs et créateurs numériques – contribuent à diversifier la manière dont les connaissances sont exprimées et diffusées. Pour être efficace, le réseautage doit être inclusif et intentionnel, soutenu par des opportunités structurées d'engagement. La mise en place de ces écosystèmes exigera également que l'UNESCO et d'autres acteurs internationaux promeuvent des approches plus systémiques, en reliant le patrimoine culturel immatériel et l'éducation aux priorités mondiales afin de permettre aux réseaux de gagner en visibilité et en pertinence stratégique.

[Communication sur le patrimoine vivant et l'éducation](#)

Pour que le patrimoine vivant soit intégré de manière significative et durable dans les systèmes éducatifs, il est essentiel non seulement de générer des connaissances par le biais de la recherche, de la participation et de processus de co-création, mais aussi de communiquer efficacement sur ces connaissances et cette approche. L'argument selon lequel le patrimoine vivant améliore la qualité de l'éducation doit être clairement formulé, étayé par des preuves et adapté à un large éventail de parties prenantes, des décideurs politiques et responsables de l'éducation aux acteurs culturels, enseignants, parents et apprenants. Cette tâche est particulièrement urgente dans les pays où les systèmes scolaires sont rigides et résistants à l'innovation pédagogique. Dans de tels contextes, il est essentiel de démontrer la relation mutuellement bénéfique entre le patrimoine vivant et l'éducation.

L'un des principaux défis réside dans l'absence de langage commun entre les secteurs de la culture et de l'éducation, ou entre le gouvernement, les sociétés civiles et les détenteurs de connaissances. Les concepts, les priorités et la terminologie diffèrent souvent, ce qui crée des décalages même lorsque les objectifs se recoupent. Pour combler ce fossé, il est nécessaire **d'utiliser un langage commun et d'élaborer des stratégies de communication adaptées** aux valeurs et aux contraintes de chaque secteur. À cette fin, les efforts de communication doivent s'accompagner d'un renforcement des capacités des acteurs de la culture et de l'éducation. Ces efforts doivent leur permettre de défendre avec confiance et efficacité le lien positif et réciproque entre le patrimoine vivant et l'éducation, tout en leur permettant de **comprendre et de transmettre la contribution à des objectifs mondiaux** tels que l'éducation au développement durable (EDD), l'éducation à la citoyenneté mondiale (ECM) et l'apprentissage inclusif et équitable.

Les stratégies de communication doivent **cibler** délibérément **un public diversifié**, en impliquant les institutions officielles ainsi que la société civile, les organisations de jeunesse, les médias et les acteurs non gouvernementaux. La participation des jeunes est particulièrement importante, non seulement en tant qu'apprenants et détenteurs du patrimoine, mais aussi en tant que communicateurs. **Donner aux jeunes les moyens de co-concevoir des campagnes dans les médias numériques**, des initiatives de narration d'histoires et des stratégies de sensibilisation créatives permet de garantir que les messages trouvent un écho au-delà des frontières générationnelles et culturelles. Parallèlement, le renforcement des **capacités des journalistes et des professionnels des médias** à comprendre et à rendre compte du lien entre le patrimoine culturel immatériel et l'éducation peut contribuer à faire évoluer le discours public et à susciter un soutien plus large de la société.

Toutes les initiatives de communication doivent s'appuyer sur des approches éthiques. La représentation du patrimoine vivant doit respecter les valeurs communautaires, éviter l'appropriation culturelle et garantir le consentement éclairé. Cela est particulièrement important lorsqu'il s'agit de travailler avec des jeunes et des communautés marginalisées, dont les histoires et les connaissances doivent être représentées avec soin et autonomie.

Enfin, une **approche plus proactive et coordonnée** est nécessaire pour communiquer les progrès réalisés dans ce domaine. Les mises à jour sur les outils, l'évolution des politiques, les projets pilotes et les résultats de la recherche doivent être diffusées de manière systématique, avec des liens clairs vers les cadres et les plateformes plus larges de l'UNESCO, tels que Greening Education, le Rapport mondial de suivi sur l'éducation et les Indicateurs Culturels 2030. Le renforcement de ces synergies permet non seulement d'amplifier le message, mais aussi de positionner le patrimoine vivant comme un contributeur dynamique et transversal à une éducation de qualité et au développement durable.

III.5 Conclusion

L'intégration du patrimoine vivant dans l'éducation ne peut prospérer que lorsque divers acteurs – détenteurs du patrimoine vivant, éducateurs, apprenants, institutions culturelles, ONG, décideurs politiques et communautés – s'engagent en tant que partenaires égaux. Conformément au Cadre de l'UNESCO pour l'éducation culturelle et artistique (2024), la réussite passe par des processus décisionnels inclusifs, le respect mutuel, des environnements politiques favorables et des ressources durables. Elle nécessite également une action coordonnée entre les partenariats, la recherche, le financement, les réseaux de partage des connaissances et la communication, afin de garantir que les détenteurs du patrimoine vivant, en tant que détenteurs de connaissances et éducateurs, façonnent conjointement les processus d'apprentissage.

Pour aller au-delà des initiatives isolées, les approches doivent être systémiques, fondées sur l'éthique et ancrées dans l'action communautaire et la transmission intergénérationnelle, reflétant

l'accent mis par le Cadre sur une éducation centrée sur l'apprenant, adaptée à la culture et fondée sur les droits.

L'intensification et l'approfondissement garantissent que les pratiques efficaces élargissent non seulement leur portée, mais enrichissent et transforment également les approches pédagogiques existantes dans les systèmes éducatifs et les sociétés. Cette transformation contribue directement aux priorités mondiales en matière de culture, d'éducation et de développement durable. Lorsque ces conditions sont réunies, le patrimoine vivant et l'éducation se renforcent mutuellement : ils permettent de sauvegarder le patrimoine vivant tout en renforçant l'éducation, en améliorant l'identité culturelle et le respect mutuel, en favorisant la résilience et l'inclusion, et en garantissant le droit à la culture et à l'éducation pour tous.

Grâce à son programme sur la sauvegarde du patrimoine vivant dans l'éducation formelle et non formelle, l'UNESCO joue un rôle catalyseur dans la promotion de ces objectifs. Elle encourage la coopération internationale, fournit des orientations politiques et un soutien technique, élabore des outils méthodologiques pratiques et aide les États membres à mettre en œuvre des politiques et des programmes qui démontrent le lien positif et transformateur entre le patrimoine et l'éducation. Grâce à cet engagement continu, l'UNESCO veille à ce que le patrimoine vivant soit sauvegardé et continue d'enrichir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie pour tous, partout dans le monde.

IV. Propositions d'actions futures

S'appuyant sur l'analyse des contributions des experts présentées dans la section III, cette section présente des propositions d'actions futures visant à renforcer la sauvegarde du patrimoine vivant dans l'éducation. Ces propositions ont pour objectif d'orienter la collaboration, le renforcement des capacités et le dialogue politique au sein et au-delà des réseaux de l'UNESCO, en soutenant à la fois l'extension et l'approfondissement des approches efficaces.

IV.1 Déployer à plus grande échelle les approches qui ont fait leurs preuves

Tirer parti des connaissances méthodologiques, des outils et de l'expérience pour étendre l'intégration pratique du patrimoine vivant dans les systèmes d'éducation formelle. L'accent est mis sur la mise en œuvre, le renforcement des capacités et l'engagement communautaire, ainsi que sur la reproduction des pratiques efficaces.

- Reconnaître le renforcement des capacités comme une condition essentielle à l'extension des initiatives d'éducation au patrimoine vivant :
 - Diffuser le cours en ligne de l'UNESCO « Transformer l'apprentissage grâce au patrimoine vivant » ainsi que le cours « Intégrer le patrimoine dans la salle de classe » auprès des spécialistes de l'éducation, des étudiants en culture et en éducation et des établissements de formation des enseignants afin de renforcer leurs connaissances sur le sujet et de les orienter vers des approches pratiques.
 - Former et équiper les enseignants et les éducateurs pour qu'ils puissent enseigner à *partir* du patrimoine vivant. Cela peut inclure : l'intégration du patrimoine culturel immatériel dans les programmes de formation des enseignants ; le lien entre la formation et les priorités mondiales en matière d'éducation, telles que l'éducation à la citoyenneté mondiale, l'éducation au développement durable et l'apprentissage social et émotionnel ; la promotion d'opportunités d'apprentissage conjointes pour les éducateurs et les praticiens ; la promotion des communautés de pratique locales ; et le co-développement de supports pédagogiques avec les éducateurs, les jeunes et les détenteurs de savoirs.

- Offrir des formations ciblées et des possibilités d'apprentissage entre pairs sur des thèmes prioritaires tels que le patrimoine vivant et l'éducation dans les situations d'urgence, l'enseignement et la promotion du patrimoine vivant dans l'enseignement supérieur, la promotion d'interactions positives entre les acteurs de l'éducation et les communautés, et la navigation entre le patrimoine culturel immatériel et les technologies émergentes telles que l'artificielle.
- Identifier des enseignants, des directeurs d'école, des fonctionnaires à tous les niveaux, des ONG, des organisations communautaires et des facilitateurs comme ambassadeurs ou champions afin de développer les initiatives et d'assurer leur durabilité.
- Aider les membres de la communauté, en particulier les détenteurs de traditions, à reconnaître et à affirmer la valeur de leurs connaissances.
- Fournir un financement de démarrage et des conseils techniques pour développer des centres d'éducation au patrimoine (par exemple, des clubs culturels, des musées locaux, des centres communautaires) liés aux écoles.
- Explorer les voies menant à la reconnaissance officielle ou à la certification par les autorités éducatives des pratiques éducatives et de transmission fondées sur le patrimoine vivant, en soutenant l'institutionnalisation et l'adoption à plus grande échelle des approches efficaces.

IV.2 Améliorer les connaissances conceptuelles, les méthodologies et la recherche

Renforcer la compréhension, la recherche fondée sur des données probantes et les approches méthodologiques relatives au patrimoine vivant et à l'éducation afin d'orienter les politiques, les pratiques et les actions de sensibilisation.

- Produire et systématiser des données sur les initiatives en matière de patrimoine vivant et d'éducation, notamment sur les résultats d'apprentissage, l'engagement communautaire et l'impact des programmes, afin de soutenir la recherche, l'évaluation et l'orientation des politiques fondées sur des données probantes.
- Favoriser le dialogue intersectoriel afin d'adapter le langage, la terminologie et les arguments à différents contextes et parties prenantes (par exemple, la culture, l'éducation, le secteur public, la société civile), en reconnaissant que chaque domaine a ses propres concepts clés qui doivent être reliés et traduits entre les secteurs afin de favoriser une compréhension et une action communes.
- Collaborer avec les établissements d'enseignement supérieur et de recherche pour analyser les résultats et les enseignements tirés, et élaborer des messages fondés sur des données probantes qui soutiennent le plaidoyer et inspirent de nouvelles initiatives.
- Développer des approches et des outils d'évaluation pour évaluer les avantages et les résultats d'apprentissage de l'intégration du patrimoine vivant dans l'éducation, pour les apprenants, les communautés et les sociétés.
- Clarifier et articuler le rôle transversal du patrimoine vivant et de l'éducation par le biais d'ateliers ou de documents de réflexion (i) dans des domaines tels que l'éducation au développement durable, la citoyenneté mondiale et l'éducation à la paix, (ii) dans des domaines moins développés tels que l'éducation non formelle, les institutions culturelles, l'enseignement technique et professionnel et l'enseignement supérieur, et (iii) dans des domaines thématiques développés dans le cadre de la Convention, tels que les contextes urbains, les situations d'urgence, les habitudes alimentaires, le changement climatique et l'intelligence artificielle.

IV.3 Faciliter l'intégration des politiques et l'engagement des parties prenantes

- Fournir des conseils techniques aux États parties et aux communautés sur l'accès aux ressources et méthodologies existantes.
- Soutenir les efforts d'élaboration de politiques visant à inclure le patrimoine vivant dans les stratégies nationales d'éducation. Cela peut inclure l'organisation de consultations régionales et nationales multipartites, la promotion de modèles d'élaboration de politiques inclusifs qui favorisent la participation des communautés et des détenteurs du patrimoine et reconnaissent l'importance des espaces d'apprentissage informels, ainsi que l'élaboration de lignes directrices pratiques.
- Renforcer la compréhension et l'engagement des responsables du secteur de l'éducation et encourager la création de groupes de travail interministériels.

IV.4 Opérationnaliser le patrimoine vivant dans l'éducation non formelle et les institutions culturelles

S'appuyer sur les résultats obtenus par le programme dans le domaine de l'éducation formelle :

- Créer et soutenir des réseaux et des plateformes d'apprentissage entre pairs afin de partager les meilleures pratiques et les approches innovantes qui relient l'apprentissage non formel et formel, favorisant ainsi un écosystème éducatif plus holistique.
- Sensibiliser à la disponibilité des experts et des facilitateurs de l'UNESCO, selon les besoins, pour fournir un soutien pratique, renforcer les capacités locales et guider la mise en œuvre efficace des initiatives.

IV.5 Intégrer le patrimoine vivant dans l'enseignement et la formation techniques et professionnels

Promouvoir l'intégration de la transmission communautaire des connaissances et des compétences dans l'enseignement et la formation techniques et professionnels (EFTP), en veillant à ce que les pratiques du patrimoine vivant soient reconnues comme des formes précieuses d'apprentissage et de développement des compétences.

- Intégrer les connaissances et les compétences communautaires dans les programmes d'EFTP. Collaborer avec les détenteurs du patrimoine pour élaborer des modules d'apprentissage et affiner les cadres de compétences.
- Renforcer les capacités des formateurs et des détenteurs du patrimoine. Élaborer des programmes et des ressources de formation conjoints qui permettent aux formateurs de l'EFTP et aux détenteurs du patrimoine de dispenser conjointement des cours, de partager leur expertise et d'encadrer les apprenants dans le domaine des compétences culturelles.
- Mettre en œuvre et développer des projets pilotes combinant la formation professionnelle, l'immersion culturelle et l'engagement communautaire, en particulier dans les domaines de l'artisanat, de la construction, du textile, de la production alimentaire et du tourisme durable. Recenser et documenter les bonnes pratiques en matière de sauvegarde et d'éducation, notamment par le biais de la plateforme dédiée à l'article 18 de l'UNESCO, tout en soulignant leur impact social, culturel et économique positif.

IV.6 Renforcer la communication, le réseautage et la sensibilisation

- Mobiliser les équipes et les partenaires de l'UNESCO afin d'examiner, de réfléchir et de faire progresser ensemble des initiatives spécifiques.

- Maintenir et développer le Centre d'échange d'information de l'UNESCO en tant que source centrale d'informations et de ressources sur le patrimoine vivant dans l'éducation, et promouvoir activement son utilisation auprès d'un public plus large.
- Diffuser des messages fondés sur des données factuelles concernant les avantages et les approches visant à intégrer le patrimoine vivant dans l'éducation – notamment dans le contexte du Cadre de l'UNESCO pour l'éducation culturelle et artistique (2023) – et les utiliser pour élaborer des supports de sensibilisation et des campagnes de communication destinés aux parties prenantes des secteurs de la culture et de l'éducation, ainsi qu'aux médias.

V. Annexes

Annexe 1 : Questions de l'enquête préalable à la réunion

SECTION A : INFORMATIONS GÉNÉRALES

1. Nom
2. Pays / région
3. À quelle(s) région(s) de l'UNESCO votre engagement en faveur du lien entre le patrimoine culturel immatériel et l'éducation se rapporte-t-il principalement ?
4. Dans le cadre de votre travail visant à établir un lien entre le patrimoine culturel immatériel et l'éducation, quelles formes et quels domaines d'éducation avez-vous soutenus ou privilégiés ?
5. Quel(s) rôle(s) avez-vous joué dans le cadre de ces initiatives ?

SECTION B : INITIATIVES, RÉSULTATS ET RÉSULTATS À COURT TERME

6. Quels types d'initiatives avez-vous soutenues ou développées en matière de sauvegarde du patrimoine vivant par le biais de l'éducation formelle et non formelle ?
7. Certaines des initiatives que vous avez soutenues ou développées ont-elles conduit à la création ou à la mise en œuvre de l'un des résultats suivants ?
8. Qui étaient les principaux participants et contributeurs impliqués dans ces initiatives ?
9. Quels changements ou effets à court terme avez-vous observés à la suite des initiatives auxquelles vous avez contribué ?
10. Décrivez les principaux résultats positifs ou changements que vous avez observés (pour les apprenants, les enseignants, les institutions ou les communautés). Quelles conditions ont permis cette réussite ? Pensez-vous qu'elle puisse être reproduite/étendue ?
11. Certaines des initiatives auxquelles vous avez contribué ont-elles aidé à façonner ou à influencer les politiques ou les programmes d'enseignement nationaux ?
12. Quels défis avez-vous rencontrés dans votre travail d'intégration du patrimoine vivant dans l'éducation et comment les avez-vous surmontés (ou non) ?

SECTION C : RÉFLEXIONS SUR LES ORIENTATIONS FUTURES

13. Quelles opportunités voyez-vous pour encourager le travail dans ce domaine intersectoriel clé, et quelles recommandations spécifiques proposeriez-vous ?
14. Sur la base de votre expérience, de vos connaissances et de votre compréhension du travail de l'UNESCO en matière de sauvegarde du patrimoine vivant dans l'éducation formelle et non formelle, quelles formes et quels domaines d'éducation devraient être prioritaires dans la région/le pays où vous avez travaillé ?
15. Quels partenariats devraient être privilégiés pour renforcer les efforts ?
16. Quel type de soutien ou de ressources permettrait de renforcer davantage vos efforts pour intégrer le patrimoine vivant dans l'éducation ?

SECTION D : PARTAGE DES CONNAISSANCES

Le Centre d'échange d'information sur le patrimoine vivant et l'éducation (<https://ich.unesco.org/en/clearinghouse-education>) est une initiative de l'UNESCO visant à consolider et à partager les connaissances, les exemples et les outils relatifs au patrimoine culturel immatériel et à l'éducation.

17. Comment trouvez-vous et partagez-vous actuellement les connaissances relatives au patrimoine vivant et à l'éducation ?
18. Quelles améliorations pourraient renforcer le processus de partage des connaissances afin de mieux soutenir votre travail et celui d'autres acteurs à l'intersection du patrimoine vivant et de l'éducation ?

Annexe 2 : Résumé des études de cas présentées lors de la réunion de réflexion

Voici les résumés des cinq études de cas présentées ci-dessous, qui correspondent aux points 3.b. et 5. a. de la réunion.

Façonner le changement : favoriser le développement communautaire grâce à l'EFTP et à l'emploi liés à la culture en Argentine – Alcira Sandoval (Bureau de l'UNESCO à Montevideo)

Ce projet vise à renforcer le pouvoir d'agir des communautés locales en intégrant le patrimoine culturel immatériel dans les moyens de subsistance durables, la formation technique et professionnelle et l'apprentissage tout au long de la vie. Axé sur le tissage traditionnel à partir de la fibre de vigogne, le projet fait revivre et promeut des pratiques patrimoniales essentielles telles que le *Chaku* (un rituel de tonte durable), des techniques de teinture naturelle et des méthodes de tissage ancestrales. Plus de 400 artisans ont été formés et plus de 140 ont obtenu un diplôme officiel en tissage grâce à des partenariats avec l'université de Catamarca et des institutions locales. L'initiative comprend également le renforcement des capacités en matière de culture numérique, d'incubateurs d'entrepreneuriat, de formation professionnelle et de participation à des salons internationaux, afin de garantir aux artisans l'accès à des marchés plus larges et la reconnaissance de leur savoir-faire. La documentation des traditions orales, comme le catalogue des teintures naturelles, est également essentielle pour assurer la transmission à long terme et la continuité culturelle.

Le succès du projet réside dans son approche communautaire, la reconnaissance officielle des savoirs traditionnels et son alignement sur les stratégies gouvernementales en matière d'emploi. Il a dû faire face à plusieurs défis logistiques et administratifs. La vaste géographie de Catamarca et l'éloignement des communautés ont compliqué la coordination, les déplacements et la planification. La négociation des calendriers agricoles locaux, des événements culturels et des impératifs administratifs a nécessité une grande adaptabilité et une collaboration étroite avec les communautés et les partenaires. L'impact du projet est déjà visible, les artisans gagnant en confiance, en reconnaissance et en visibilité internationale, tout en contribuant à préserver une technique qui avait presque disparu. Les efforts continus, tels que l'introduction de la blockchain pour la traçabilité et l'élargissement de la portée internationale, ouvrent des perspectives de durabilité à long terme.

Intégrer le patrimoine vivant dans les salles de classe : formation des enseignants en Thaïlande et en République démocratique populaire lao – Linina Phuthitarn (Thaïlande)

Ce projet de l'UNESCO a réuni des enseignants du secondaire de Thaïlande et du Laos afin d'intégrer le patrimoine vivant dans l'éducation formelle. Il a mis l'accent sur plusieurs thèmes interdépendants, notamment la sauvegarde du patrimoine vivant, le lien entre le patrimoine et le développement durable, et la promotion d'une identité culturelle commune au-delà des frontières. Grâce à des ateliers interactifs, des travaux sur le terrain et une communauté de pratique en ligne, les participants ont exploré comment le patrimoine vivant pouvait améliorer les compétences des élèves et favoriser la citoyenneté mondiale. Les éducateurs ont été formés à l'aide de pédagogies innovantes, de recherches communautaires et d'une collaboration interdisciplinaire, ce qui a abouti à la création de 35 plans de cours axés sur le patrimoine commun thaï-laotien et les questions sociales contemporaines. Cette initiative a démontré comment le patrimoine vivant peut être un outil éducatif puissant et comment les jeunes et les communautés peuvent devenir des agents culturels grâce au soutien des enseignants.

Malgré son succès, le projet a dû faire face à plusieurs défis, notamment le financement limité, la complexité culturelle dans la sélection des éléments du patrimoine vivant, les incertitudes politiques et les différences entre les systèmes éducatifs nationaux. Les enseignants ont identifié la passion, la créativité et un engagement local fort comme des solutions clés, ainsi que l'importance d'obtenir le soutien de la direction des écoles. Parmi les facteurs de réussite, on peut citer la participation de formateurs multidisciplinaires, un processus de sélection rigoureux des participants et une facilitation solide. Pour l'avenir, les éducateurs ont souligné la nécessité d'un soutien des autorités locales, d'échanges internationaux d'enseignants, d'accords formels (protocoles d'accord)

entre les écoles, de plateformes pour présenter les travaux des élèves et de formations à l'éducation aux médias. La collaboration continue entre les enseignants thaïlandais et laotiens, qui continuent à partager leurs idées et leurs ressources après le projet, illustre l'impact durable et le potentiel d'une innovation éducative transfrontalière évolutive fondée sur le patrimoine vivant.

Musée des enfants du Caire : activités éducatives et partenariats avec les écoles pour renforcer la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel – Fatma Mostafa (Égypte)

Le Musée des enfants du Caire est un exemple vivant de la manière dont le patrimoine vivant peut être promu dans un cadre éducatif non formel. Au cours de plus de 15 ans de programmation, le musée a conçu des initiatives interactives centrées sur les enfants qui intègrent le patrimoine culturel immatériel dans des expositions, des activités éducatives et des événements. Il s'agit notamment d'expositions en plein air sur la diversité culturelle et la nature, d'expositions interactives en salle utilisant la technologie, d'ateliers d'artisanat traditionnel et d'agriculture, de camps d'été et de programmes inclusifs pour les enfants handicapés. Les événements célébrant le patrimoine vivant en Égypte et au-delà, tels que les spectacles de marionnettes traditionnels, les danses folkloriques et l'artisanat, créent des expériences d'apprentissage immersives. Le musée a également développé des boîtes à outils, dont une sur le patrimoine commun égypto-soudanais pour soutenir l'intégration des réfugiés, et une autre en collaboration avec l'UNESCO pour présenter les domaines du patrimoine culturel immatériel aux enfants à travers des histoires, des jeux et de l'artisanat. Ces initiatives engagent le jeune public de manière ludique et significative, transmettant à la fois le patrimoine local et mondial.

Le programme du musée est confronté à plusieurs défis. Parmi ceux-ci figurent la difficulté inhérente à rendre des concepts intangibles culturellement sensibles pour des communautés diverses, à trouver un équilibre entre l'interactivité et le respect des traditions, et à suivre le rythme de l'évolution du patrimoine vivant. L'accessibilité aux détenteurs de connaissances, la formation limitée des éducateurs et le financement insuffisant compliquent encore davantage la mise en œuvre de programmes éducatifs de qualité. Malgré ces défis, le programme est un bon exemple d'approches diverses visant à intégrer le patrimoine vivant dans un cadre éducatif non formel. Son succès repose sur une pédagogie créative, des méthodes d'apprentissage inclusives et des partenariats solides. Ces efforts aident les éducateurs à concevoir des programmes respectueux et dynamiques, adaptés à la culture et aux besoins et intérêts des jeunes apprenants. La représentation et la sensibilité culturelles restent une priorité, en particulier dans un contexte multiculturel comme celui de l'Égypte, qui nécessite un engagement continu avec les praticiens communautaires.

Enseigner et apprendre avec le patrimoine vivant en Grèce, 2019-2024 – Katerina Christodoulou (Grèce)

Le projet a démarré après la réussite du projet conjoint UNESCO-UE « Enseigner et apprendre avec le patrimoine vivant dans les écoles européennes » en 2019. Il a permis d'introduire avec succès le patrimoine culturel immatériel dans l'enseignement primaire, secondaire et professionnel (EFP) en Grèce. Le projet a bénéficié d'une forte collaboration interministérielle et d'une collaboration multipartite entre le ministère de l'Éducation et le ministère de la Culture, ainsi que du réseau national ASPnet. Entre 2020 et 2023, l'équipe intersectorielle a organisé des événements et des ateliers hybrides de formation des enseignants, qui ont abouti à un projet pilote en 2024 impliquant 18 écoles du réseau travaillant avec 18 éléments du patrimoine vivant local. Les résultats comprenaient 10 études de cas détaillées et 58 plans de cours localisés. Une version grecque du kit de ressources UNESCO-UE pour les enseignants a été publiée, institutionnalisant davantage la méthodologie.

Les principaux facteurs de réussite qui ont permis cette expansion sont les partenariats institutionnels durables, le financement du ministère de la Culture et la pertinence académique du projet, qui a suscité l'intérêt des universités. La visibilité et l'engagement ont été amplifiés grâce à des événements hybrides nationaux, des universités d'été et des ateliers intersectoriels. L'initiative s'étend désormais grâce à des partenariats avec des universités, une chaire UNESCO et des musées. Les activités prévues comprennent des ateliers supplémentaires de formation des enseignants et des efforts continus pour intégrer le patrimoine culturel immatériel dans les programmes scolaires nationaux ou les programmes parascolaires.

Sauvegarde du patrimoine culturel immatériel dans l'éducation de base en Namibie et au Zimbabwe – Mellisa Muchena (Bureau de l'UNESCO à Harare)

Le projet a été mis en œuvre à l'aide de deux stratégies fondamentales qui ont permis son extension : (i) le renforcement des capacités et la création de connaissances, et (ii) le renforcement des mécanismes politiques. La première stratégie était axée sur l'élaboration d'une boîte à outils pour la formation des enseignants, d'un cadre d'évaluation formative et de plans de cours types, tous ancrés dans les contextes culturels locaux de la Namibie et du Zimbabwe. Plus de 120 enseignants de 24 écoles primaires ont été formés, ce qui a directement bénéficié à plus de 1 000 élèves. L'une des principales innovations a été l'approche globale de l'école, qui a activement impliqué les membres de la communauté et les détenteurs du patrimoine dans le processus d'apprentissage. Les praticiens du patrimoine vivant ont joué un rôle crucial dans l'élaboration du contenu et le partage des connaissances avec les enseignants et les élèves. Les écoles ont été encouragées à élaborer leurs propres plans d'action en matière de patrimoine, avec le soutien d'un financement de démarrage (25 % du budget du projet), ce qui a renforcé l'appropriation locale et mis en évidence la pertinence et la valeur de l'apprentissage fondé sur le patrimoine. Cette approche ancrée dans la communauté a contribué à positionner les écoles participantes comme des pionnières, dont les expériences sont désormais reproduites dans trois autres pays de la région.

La deuxième stratégie était axée sur le dialogue politique et la coordination institutionnelle. Dès le début, le projet a réuni les principales parties prenantes – hauts fonctionnaires des ministères de l'Éducation et de la Culture, concepteurs de programmes scolaires, acteurs de l'éducation et de la culture – afin de garantir l'alignement sur les priorités nationales, qui étaient favorables à un programme scolaire axé sur le patrimoine. Reconnaissant la nécessité de passer de l'enseignement *sur* le patrimoine vivant à l'enseignement *avec* le patrimoine vivant, le projet a facilité l'organisation de sessions de sensibilisation conjointes. Des rôles spécifiques ont été attribués aux fonctionnaires afin de renforcer la responsabilité et de favoriser l'appropriation à long terme. Les expériences vécues par les apprenants et les résultats positifs obtenus dans les écoles pilotes ont notamment permis d'élaborer deux notes d'orientation spécifiques au contexte, qui ont déjà été adoptées comme documents de travail dans le cadre des processus de révision des programmes scolaires en cours. Ces efforts visent non seulement à institutionnaliser l'éducation fondée sur le patrimoine en Namibie et au Zimbabwe, mais aussi à créer un modèle reproductible pour l'intégration dans l'ensemble de la région.